Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 05 février 2026

Date de convocation : 23 janvier 2026
Nombre de conseillers en exercice : 74
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-six, le cinq février à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis au théâtre du Cateau-Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Objet : Délibération 2026/023 portant présentation du Rapport d'activité de l'année 2025 du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin et des Cours d'eau non domaniaux situés sur son territoire (SMABE)

Membres présents (59) : PORTIER Carole, MAILLARD Laurent, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, SCAILTEUX René, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, BINET Franck , GERARD Jean-Claude, LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, HERBET Marie-Françoise , LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOURAUD Francis, BALEMBOIS Bernard, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme

Membres ayant donné procuration (6) : BASQUIN Alexandre à PORTIER Carole, BERANGER Agnès à BALÉDENT Matthieu, DAUCHET Martine à BONIFACE Didier, VILLAIN Bruno à MODARELLI Joseph, RICHARD Jérémy à OLIVIER Jacques, MAILLY Chantal à MÉLI Jérôme

Membres excusés (3) : BACCOUT Fabrice, BASQUIN Etienne, MERIAUX Christelle

Membres absents (6) : MACAREZ Jean-Félix, LOIGNON Laurent, MATON Audrey, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, BONIFACE Patrice

Secrétaire de séance : DOERLER-DESENNE Axelle

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

Délibération 2026/023 portant présentation du Rapport d'activité de l'année 2025 du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin et des Cours d'eau non domaniaux situés sur son territoire (SMABE)

Conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Yannick HERBET, président du SMABE, a transmis le rapport d'activités du SMABE pour l'année 2025.

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication aux conseillers communautaires en séance publique.

Vu le code général des collectivités territoriales, dont l'article L5211-39,

Vu la notification du rapport d'activités du SMABE pour l'année 2025 du 07 janvier 2026,

Vu le rapport d'activités du SMABE pour l'année 2025 annexé à la présente délibération,

L'Assemblée prends acte de la présentation du rapport d'activités du SMABE pour l'année 2025.
Adopté à l'unanimité.

Annexe(s) - *Rapport d'activité de l'année 2025*

La secrétaire de séance, Axelle DOERLER-DESENNE IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.	Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 10/02/2026 Publication le 10/02/2026 Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

RAPPORT D'ACTIVITES 2025

ENTRETIEN ET AMENAGEMENT DES COURS D'EAU

DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ERCLIN
ET DES COURS D'EAU NON DOMANIAUX
SITUÉS SUR SON TERRITOIRE

SMABE

Syndicat **M**ixte d'**A**ménagement du **B**assin de l'**E**rclin
13, rue Berthelot 59157 Beauvois en Cambrésis
☎ 03.27.85.29.02

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

Région Hauts-de-France

Nord le Département est là

Communauté d'agglomération de Cambrai

CA2C Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis

l'Europe s'engage avec le FEDER

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

SOMMAIRE

1. GENERALITE 3

2. IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE 4

2.1. DESCRIPTION DE LA STRUCTURE 4
2.2. DESCRIPTION DU TERRITOIRE 5
2.3. MODALITES D'INTERVENTION 9
2.4. LISTE DES POSTES ENGAGES DANS L'OPERATION 9

3. COMMUNICATION 11
3.1. Présentation aux communes 12
3.2. Documents de communication pour les usagers 13

4. LES INTERVENTIONS EN RIVIERE 14
4.1. Calendrier 2025 15
4.2. Suivi de l'entretien et de la restauration 16

5. GESTION DES ZONES D'EXPANSION DE CRUE 51

6.**NETTOYAGE DES COURS D'EAU 54**

7.FAUCHE TARDIVE 61

8.LUTTE CONTRE LES ESPECES INVASIVES 67

9. PLAN DE GESTION DES COURS D'EAU 69

10. BILAN FINANCIER 87

CONCLUSION 89

ANNEXE

RAPPEL SUR QUELQUES TEXTES DE LOI

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

1. Généralité

Nous vous présentons le rapport d'activité d'entretien et de restauration des cours d'eau afin de visualiser les opérations réalisées au cours des différentes saisons et les moyens mis en œuvre.

NOM :	Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin : **SMABE**
Intitulé du projet :	Rapport d'activité sur l'Entretien courant et la Restauration des cours d'eau du territoire du SMABE de l'année 2025.

Nature de l'opération	Travaux d'entretien et de restauration de cours d'eau : **Erclin, Torrent d'Esnes, Riot de la Ville, Riot de Fontaines.**
Linéaire de berge concerné par le projet	145 km
Réalisation	L'intégralité des travaux d'entretien est réalisée en régie par l'équipe du SMABE. Celle-ci est composée d'un technicien de rivière, de 3 adjoints techniques.
Enjeux	**Les enjeux de l'entretien sont:** ➢ Améliorer l'état écologique des masses d'eaux, ➢ la lutte contre les inondations, ➢ la préservation de la biodiversité, ➢ la lutte contre les espèces invasives. **Les masses d'eaux concernées sont :** Les 4 cours d'eau et leurs affluents ont un état écologique bon (Torrent d'Esnes) à mauvais (Erclin). Les polluants retrouvés dans les masses d'eau impactent leur qualité générale.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

2. Identification de la structure

2.1. Description de la structure

Nom	Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE)
Représentant de la structure :	M. Yannick HERBET - Président
Adresse	13 rue Berthelot
Code postal - Ville	59157 BEAUVOIS EN CAMBRESIS
N° SIREN / SIRET	
Téléphone	03 27 85 29 02
Fax	03 27 85 85 25

Nom du responsable administratif	Mme Christine GABET
Qualité	Secrétaire administratif
Téléphone	03 27 85 29 02
Fax	03 27 85 85 25

Le Syndicat est administré par un comité syndical composé des représentants des communes sous la Présidence de M Yannick HERBET. Le Bureau Syndical est composé des 3 vice-présidents Mme Evelyne VIREMOUNEIX, M André-Marie FORRIERE, M Pierre LAUDE

Le Syndicat a pour personnel technique :

MOIRET Maxime	Technicien de rivière et de bassin versant (temps plein)
CLEMENT François	Agent de rivière (temps plein)
SWIETLICKI Pascal	Agent de rivière (temps plein)
VARLAND Quentin	Agent de rivière (temps plein)

Le SMABE (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin) existe officiellement depuis le 1er Janvier 2010 date à laquelle il a succédé au SIABE suite à la modification du périmètre d'intervention et des statuts de ce dernier. L'arrêté préfectoral du 20 Février 2012 a fixé la composition du SMABE (Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis, communes d'Iwuy, Naves et Rieux en Cis) et de son comité syndical. La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes) par les lois de décentralisation n° 2014-58 du 27 janvier 2014 et n° 2015-991 du 7 août 2015, depuis le 1er janvier 2018.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

Par délégation le SMABE a pour missions gémapiennes :

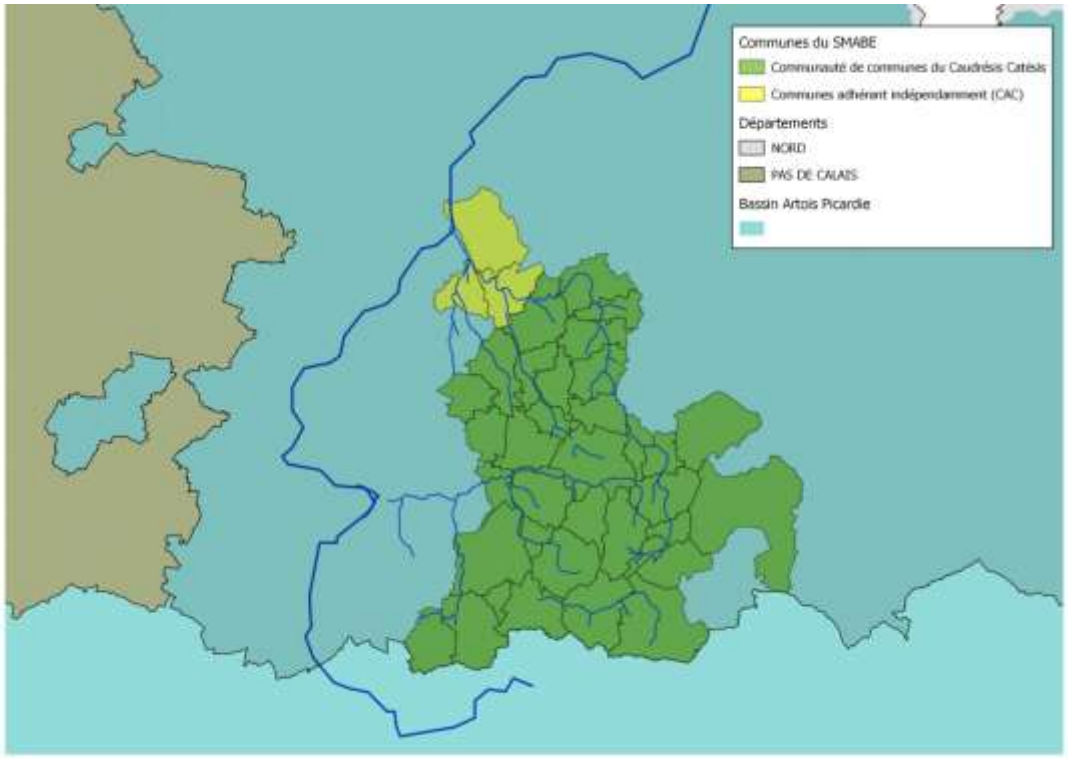
- **l'amélioration du fonctionnement du réseau hydraulique,**
- **la restauration écologique des cours d'eau et de leurs affluents,**
- **l'entretien des milieux aquatiques et des zones humides,**
- **la lutte contre les espèces invasives,**

2.2. CARTE DU TERRITOIRE

Les collectivités adhérentes au SMABE sont présentées page suivante :

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

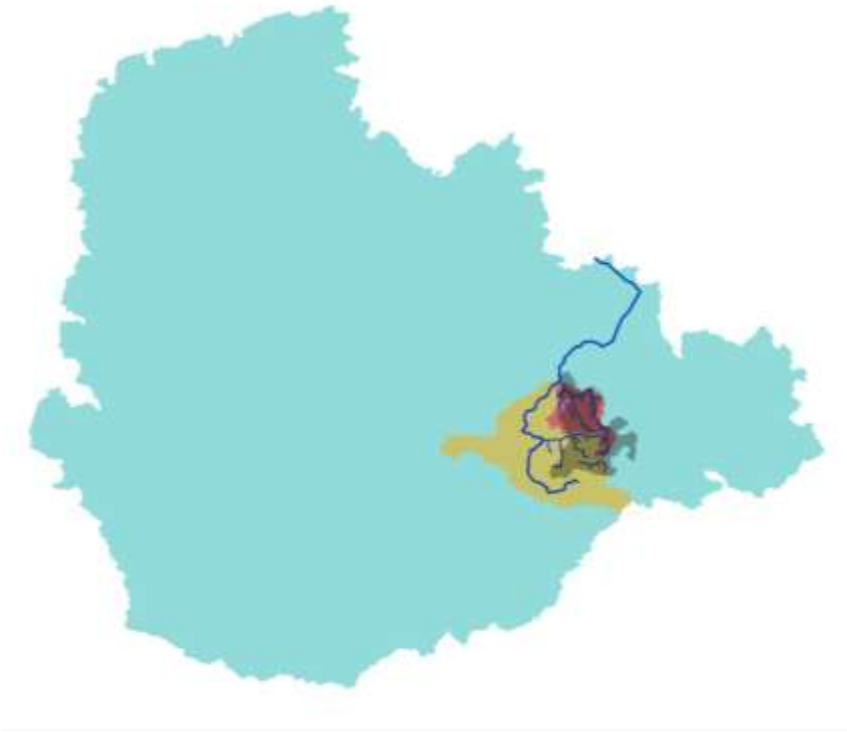
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAUDRESIS CATESIS	COMMUNES ADHERANT INDEPENDAMMENT
AVESNES LEZ AUBERT	IWUY
BEAUMONT EN CAMBRESIS	NAVES
BEAUVOIS EN CAMBRESIS	RIEUX-EN-CAMBRESIS
BERTRY	
BETHENCOURT	
BEVILLERS	
BOUSSIERES EN CAMBRESIS	
BUSIGNY	
CARNIERES	
CATTENIERES	
CAUDRY	
CAULLERY	
CLARY	
DEHERIES	
ELINCOURT	
ESTOURMEL	
FONTAINE AU PIRE	
HAUCOURT EN CAMBRESIS	
HONNECHY	
INCHY	
LIGNY EN CAMBRESIS	
MALINCOURT	
MARETZ	
MAUROIS	
MONTIGNY EN CAMBRESIS	
QUIEVY	
REUMONT	
SAINT AUBERT	
SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI	
SAINT VAAST EN CAMBRESIS	
TROISVILLES	
VILLERS OUTREAUX	
WALINCOURT SELVIGNY	



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

Les masses d'eaux concernées sont :

L'Erclin, le Torrent d'Esnes et le Riot de la Ville sont des cours d'eau situés dans le Cambrésis. Seules les communes de Maretz et de Busigny sont concernées par le Riot de la Ville qui s'écoule ensuite dans l'Aisne. L'Erclin et le Torrent d'Esnes vont quant à eux se jeter dans l'Escaut.

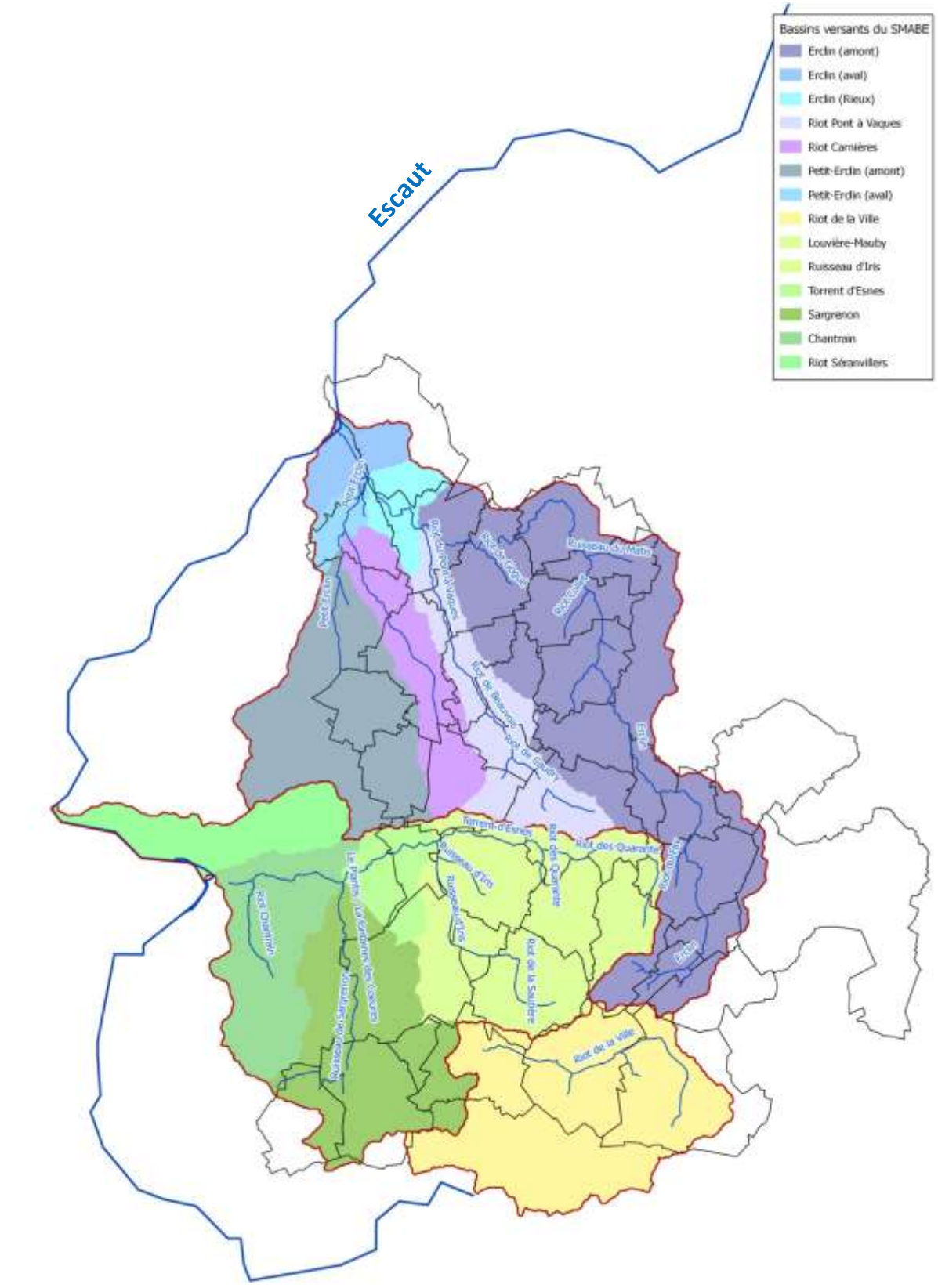


- *En rouge, le bassin de l'Erclin.*
- *En jaune, le bassin du canal de Saint-Quentin (Lesdins) à l'Escaut canalisé (aval d'Iwuy).*
- *En gris, le territoire du SMABE.*
- *En bleu, le bassin Artois Picardie.*

Cours d'eau relevant de la compétence du SMABE

Nom du bassin versant	Cours d'eau des sous-bassin versant	Linéaire	Affluent	Linéaire	
Bassin de l'Erclin	Erclin rivière	44,7 km			**77,4 km**
	Riot du Pont à Vaques	13 km			
	Petit Erclin	19,7 km			
Bassin du Torrent d'Esnes	Torrent d'Esnes (Warnelle)	19,5 km	*Riot des Quarante*	*3 km*	**52,3 km**
			Ruisseau d'Iris	*11 km*	
			Ruisseau de Sargenon	*15 km*	
			Riot Chantrain	*3,8 km*	
Bassin du Riot de la Ville	Riot de la Ville (partie amont)	11,6 km	*Affluent*	*3,4 km*	**15 km**

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

2.3. MODALITES D'INTERVENTION

Le SMABE intervient sur son territoire de manière à coordonner les actions des porteurs de projets en matière d'hydraulique. Le SMABE intervient en entretien de cours d'eau sur du foncier public (communal, communautaire) mais aussi chez des privés pour pallier à leur manque d'entretien et aux aménagements demandant une technique spécifique (génie écologique, entretien spécialisé...). Des interventions d'intérêts collectifs sans se substituer aux droits et aux devoirs des riverains art L215-2 du Code de l'Environnement. Par arrêté préfectoral du 7/02/23 le SMABE a obtenu la reconnaissance de l'intérêt général pour l'entretien des cours d'eau et la restauration écologique des cours d'eau.

Le SMABE agit en cohérence avec les politiques du territoire et les textes règlementaires européens et nationaux (Loi sur l'Eau, Code de l'Environnement, SDAGE, Trame verte et Bleue...).

Les interventions sont réalisées par l'équipe présentée ci-dessous. Les agents sont équipés du matériel nécessaire aux interventions (broyeur, élagueuses, tronçonneuses, débroussailleuses, scies, sécateurs, équipements individuels...).

2.4. LISTE DES POSTES ENGAGES DANS L'OPERATION

4 postes sont engagés dans l'opération :

NOMS	**ETP**	**MISSIONS**
Maxime MOIRET	1 ETP	**Terrain** • Surveillance du cours d'eau • Planification et réalisation des travaux • Encadrement de l'équipe • Suivi des travaux • Contacts avec les mairies et les partenaires • Echanges avec les riverains(conventionnement) **Volet administratif** • Courriers (information, sensibilisation,...) • Rapports (techniques, activités, cartes, demandes de subvention) • Diaporamas **Animation érosion** • Diagnostic de terrain • Animation agricole en lien rapproché avec les divers partenaires (AEAP, chambre d'agriculture, département, commune etc…) diagnostic de bassin versant, suivi des études • Suivi des ouvrages et leur entretien Participation aux documents d'urbanisme

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

Pascal SWIETLICKI	1 ETP	**Terrain** • entretien et gestion des cours d'eau • • entretien des ouvrages d'hydraulique douce • gestion du matériel
François CLEMENT	1 ETP	**Terrain** • entretien et gestion des cours d'eau • entretien des ouvrages d'hydraulique douce • gestion du matériel
Quentin VARLAND	1 ETP	**Terrain** • entretien et gestion des cours d'eau • entretien des ouvrages d'hydraulique douce • gestion du matériel



Equipe SMABE et son matériel, en 2025 un cheval de fer a été acquis il permet notamment d'extraire les arbres tombés dans les cours d'eau et d'acheminer le broyeur par terrain humide.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

3. COMMUNICATION

La communication est la clé de la réussite de tout projet. Que ce soit pour sa réalisation mais surtout pour sa pérennisation. Cette communication a lieu chaque jour sur le terrain avec les usagers et à chaque comité syndical avec les élus. Des flyers sont distribués aux riverains. Des panneaux informatifs sont installés aux abords des chantiers.

3.1. Présentations aux communes

L'équipe technique du SMABE communique sur ses projets à l'occasion de chaque comité syndical, de séminaires et de manière plus pertinente chaque jour sur le terrain.



ST Python/ Séminaire érosion en partenariat avec le SAGE de l'Escaut à l'initiative de la sous-préfecture de Cambrai.



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

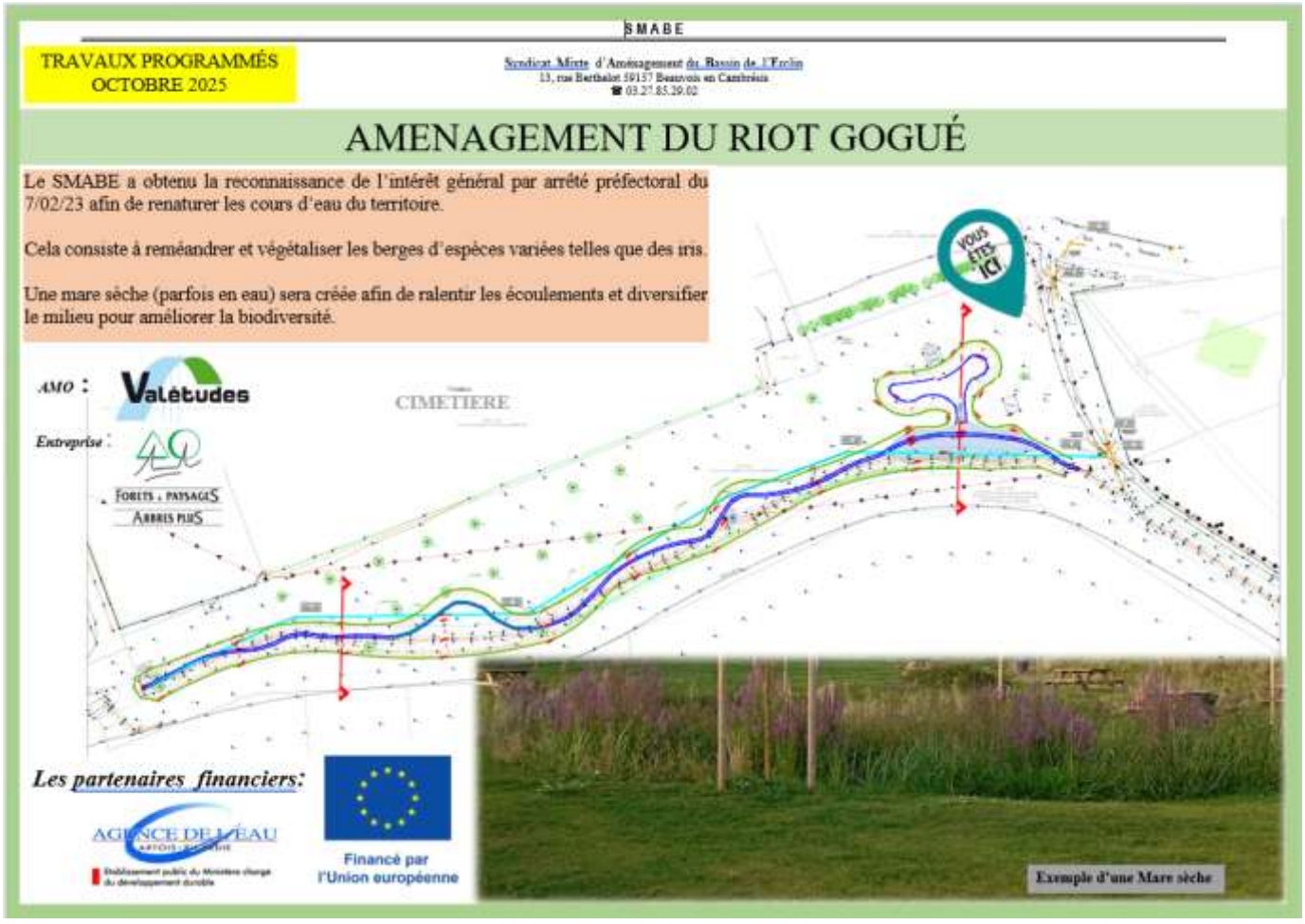
3.2. Documents de communication pour les usagers, les panneaux pédagogiques

Des flyers et des plaquettes ont été rédigés à l'attention des communes (élus, riverains). Des comptes rendus réguliers sont envoyés aux élus locaux. Les riverains sont sensibilisés aux bonnes pratiques à adapter car ils sont les garants de la réduction de l'aléa. Tout un chacun peut agir, du riverain de cours d'eau, aux collectivités et l'ensemble des citoyens qui se sentent impliqués dans la démarche.



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

EXEMPLE D'UN PANNEAU PEDAGOGIQUE



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

4. LES INTERVENTIONS EN RIVIERE

Le SMABE pilote l'entretien et la restauration des cours d'eau. Avec son expérience, le SMABE possède un programme d'entretien régulier, adapté aux saisons, aux sites et aux objectifs d'état écologique à atteindre.

L'entretien courant des cours d'eau a ainsi pour objectifs de :

- Surveiller l'état général du réseau hydrographique et de façon soutenue après une forte pluie,
- Prévenir la formation des embâcles susceptibles de provoquer des inondations,
- Entretenir le lit et les berges de manière écologique pour un maintien des accès et de l'écoulement,
- Entretenir la végétation des berges (ripisylve)
- Communiquer et sensibiliser les riverains et les usagers de la rivière.

Le SMABE peut aussi être amené à intervenir localement à la place des riverains pour des opérations ponctuelles de restauration, les riverains n'entretenant pas suffisamment ou de manière inadaptée les berges ou le lit des cours d'eau. Le SMABE intervient aussi en domaine public dans le cadre d'aménagements de petite ampleur mais permettant de restaurer l'écoulement des eaux, la stabilité des berges et/ou la fonctionnalité paysagère d'un milieu.

Néanmoins, le SMABE n'a pas vocation à se substituer aux riverains qui ont des droits et des devoirs (art L215-14 du code de l'environnement). **Le SMABE intervient dans un intérêt commun** selon les accès disponibles. En effet les constructions anarchiques d'une autre époque ont fortement réduit les accès.

L'entretien courant des cours d'eau est accompagné d'actions de restauration afin de :

- Lutter contre les espèces invasives,
- Mettre en place des protections de berge,
- Mettre en place des aménagements pour diversifier le cours d'eau,
- Végétaliser les berges,
- Restaurer la ripisylve.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

4.1. Calendrier 2025

		Hiver	Printemps	Eté	Automne	Hiver
Entretien	Surveillance de l'état général du réseau hydrographique	<----------	----------	----------	----------	---------->
	Prévention de la formation d'embâcles susceptibles de provoquer des inondations	<----------	----------	----------	----------	---------->
			<----------	----------	----------	---------->
	Communication et sensibilisation des riverains et usagers de la rivière	<----------	----------	----------	----------	---------->
	Entretien écologique du lit et des berges		<----------Débroussaillage sélectif----------			---------->
					<---------Fauche tardive--------->	
		<----------	----------	----------	----------	---------->
	Entretien léger de la végétation des berges (ripisylve)	<Taille des ligneux, élagage et recépage des sujets problématiques->			Taille des ligneux, élagage et recépage des sujets problématiques pour le milieu aquatique et les ouvrages d'art	
		<----------Taille des têtards---------->			<----------Taille des têtards---------->	
Restauration	Campagnes de lutte contre les invasives	<---------Lutte ponctuelle--------->	<----------Campagnes de lutte contre les invasives ---------->		<----------Lutte ponctuelle---------->	
	Protection en génie écologique	<----------Génie écologique---------->			<----------Génie écologique---------->	
	Végétalisation des berges	<-------Végétalisation des berges------>			<----------Végétalisation des berges---------->	
	Restauration ou implantation de boisements sur rives	<-------Plantation (ripisylve) ------->			<----------Plantation (ripisylve) ---------->	

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

4.2. Suivi de l'entretien

EXTRACTIONS D'ARBRES TOMBES ET DE BRANCHES CASSEES

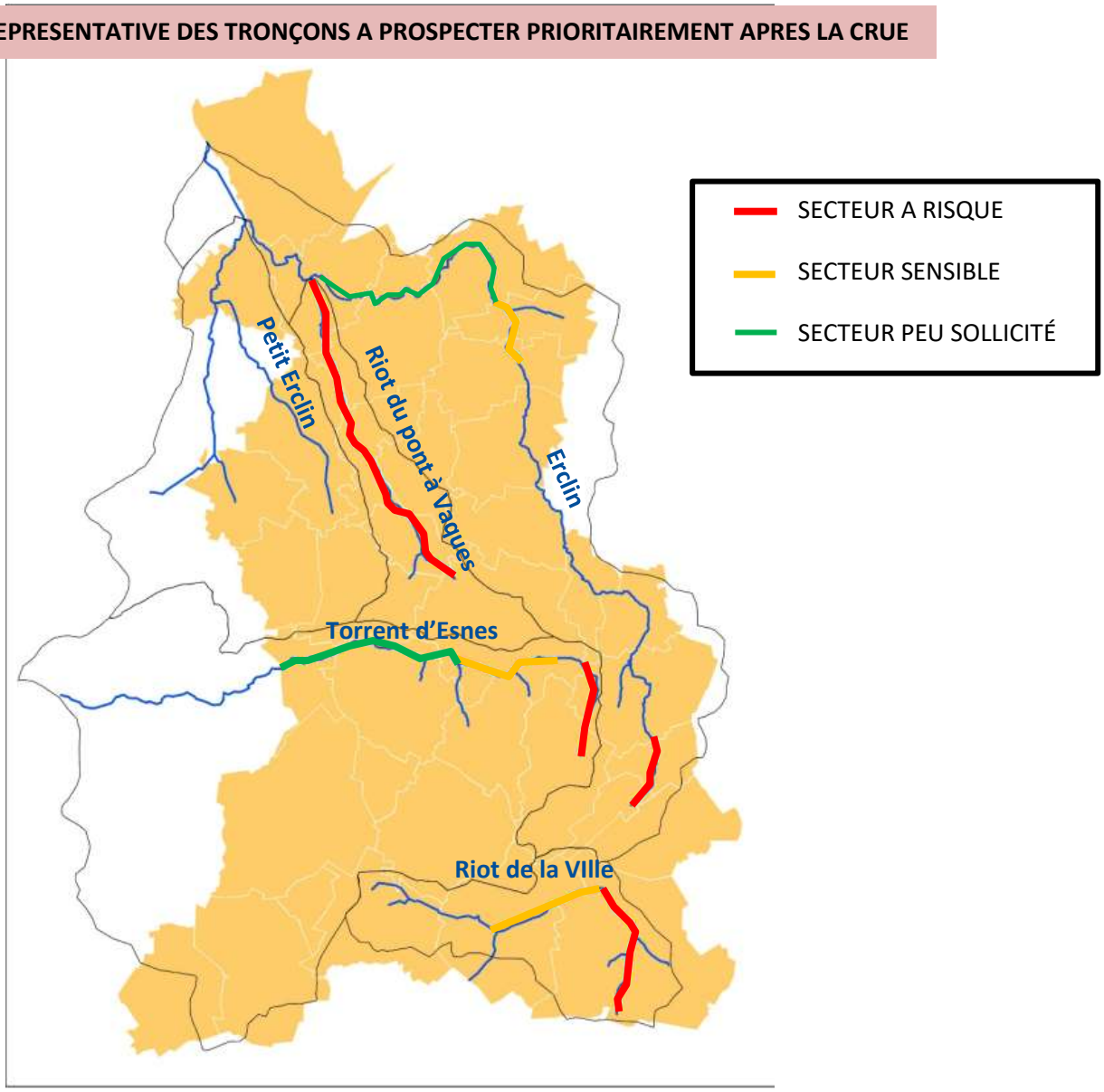
- **Préservation des berges**
- **Lutte contre les inondations**

L'entretien de la ripisylve consiste aussi en l'extraction des arbres tombés lors d'évènements climatiques intenses. Malgré l'entretien apporté, des embâcles peuvent se former. Les conséquences sur le risque inondation peuvent être sévères si rien n'est fait rapidement, la sédimentation excessive est à craindre avec la dégradation du milieu. Nos cours d'eau de petites sections réagissent rapidement en cas d'obstacles c'est pourquoi il est important d'être réactif dans l'intervention. Les essences sensibles sont les peupliers, les saules vieillissants mais aussi les sureaux qui ont un faible enracinement. Les chablis sont gérés de manière à conserver la souche si possible. Les troncs sont débités et exportés ainsi que les branches. Cependant les arbres vieillissants, dépérissants ou morts doivent être conservés tant que possible. Paradoxalement, il y a plus de vie dans un arbre mort que dans un arbre vivant. Ce n'est évidemment pas l'arbre en lui-même, mais la multitude d'organismes à qui il sert d'hôte.

Certains tronçons répertoriés comme étant à risque sont à prospecter en priorité afin de limiter les inondations pouvant impacter les biens et les personnes.

Ci-dessous, une carte indiquant les secteurs à surveiller oriente nos actions.

CARTE REPRESENTATIVE DES TRONÇONS A PROSPECTER PRIORITAIREMENT APRES LA CRUE



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

APERÇU DES ACTIONS DE L'ANNEE 2025

Le rendu du travail quotidien de l'équipe ne peut pas être pleinement représenté. C'est pourquoi, les photos ne sont qu'une partie sommaire de la mission des agents dans ces milieux escarpés que sont les riots du territoire cambrésien. Les agents portent avec intérêt leur mission au bénéfice du cours d'eau et de la population et non de l'intérêt individuel. Rappelons-le, le propriétaire riverain se doit d'entretenir ses berges, un entretien qui se doit d'être parcimonieux afin d'assurer les écoulements tout en préservant les espèces inféodées à ces milieux. Le SMABE vient en appui.

Cette action quotidienne est primordiale et donne tout son sens au cours d'eau et en priorité de favoriser le bon écoulement.

RIEUX EN CIS	
ERCLIN	EXTRACTION D'ARBRES ET DE BRANCHES CASSEES



AVANT



APRES

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

CARNIERES

RIOT DU PONT A VAQUES — Retrait d’ embâcles









Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

ENTRETIEN ET RESTAURATION DE LA RIPISYLVE EN MILIEU RURAL

- **Préservation des berges**
- **Restauration de l'écoulement**
- **Amélioration du milieu aquatique**
- **Biodiversité**

L'entretien régulier de la ripisylve doit se faire en respectant sa diversité, sa structure et les essences qui la composent. **L'entretien est donc adapté** et doit se faire léger sur les arbres ne présentant pas de risques vis-à-vis de la sécurité des personnes ou des inondations. L'entretien est plus marqué lorsqu'il s'agit de rétablir l'écoulement des riots, de diversifier le milieu ou de faire des puits de lumière pour permettre un meilleur fonctionnement du milieu.

LA RESTAURATION

Les projets de plantation ont démarré il y quelques années suite aux appels à projet portés par l' Agence de l'Eau Artois Picardie ou encore par le Département du Nord.

En 2025, la SMABE comptabilise près de 8,5 Km de ripisylve restaurée. Les boisements rivulaires permettent la stabilisation des berges et la lutte contre l'érosion, ils améliorent la qualité de l'eau. Ils créent un effet brise vent pour les cultures et ombrages pour le bétail. La ripisylve est un corridor biologique qui contribue aussi à améliorer notre cadre de vie.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

MALINCOURT

ENTRETIEN DES BRANCHES BASSES



Inadapté aux cours d'eau les résineux ont un enracinement traçant et ils acidifient le sol. Le manque d'entretien referme le milieu et gêne les écoulements.







Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

BEAUVOIS EN CIS

RIOT DU PONT A VAQUES | **RECEPAGE DE SAULES**



Recépage d'un tressage. Ce recépage permet de régénérer les saules et garder des branches souples et réduire l'énergie hydraulique.



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

SAINT AUBERT

ERCLIN | **GESTION DE LA VEGETATION VIEILLISANTE**









Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

RETRAIT DES EMBACLES

Après la crue ou la tempête, la surveillance réseau permet de contrôler les sites stratégiques où le risque de débordement est avéré. Les ponts sont des ouvrages importants à surveiller afin d'éviter les dommages issus de la montée des eaux. Il s'agit par cette occasion de garantir la sécurité des biens et des personnes. De fait, la gestion des embâcles est une action prioritaire et très attendue de la population. De plus la gestion des embâcles contribue à préserver les berges et à éviter la sédimentation.

BUSIGNY	
Riot de la ville	Retrait d'un embâcle



CLARY	
Riot d'Iris	Retrait d'un embâcle



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

CAUDRY	
Torrent D'Esnes	Retrait d'un embâcle





Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

BUSIGNY

RIOT DE LA VILLE — Retrait d' embâcles



BERTRY

RIOT DE LA LOUVIERE — GESTION DU PIEGE A EMBACLE



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

BOUSSIERES

RIOT DU PONT A VAQUES	Retrait d'embâcles



MARETZ

RIOT DE LA VILLE	Retrait d' embâcles



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

SAINT VAAST

ERCLIN — Retrait d' embâcles



RIEUX EN CIS

ERCLIN — Retrait d' embâcles



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

RIEUX EN CIS	
ERCLIN	Retrait d’ embâcles









Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

BUSIGNY

RIOT DE LA VILLE

Retrait d' embâcles







RIEUX EN CIS

ERCLIN

Retrait d' embâcles







Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

TAILLE DES SAULES TETARDS

- **Préservation des berges**
- **Biodiversité**
- **Patrimoine et cadre de vie**

Les Saules têtards sont des essences adaptées aux milieux humides et ont de **multiples intérêts** pour les cours d'eau, la biodiversité et le paysage. Leur entretien permet de les pérenniser sur le territoire et d'assurer leur développement adapté à un milieu rivulaire. Leur entretien consiste à une **coupe** des branches tous les **7 à 8 ans** environ. Les branches peuvent être récupérées en bois de chauffe pour le propriétaire mais aussi pour réaliser des pieux et des fagots pour les ouvrages en hydrauliques douces.

La conservation de ces arbres fait partie prenante de nos priorités. **En 2025, 18 saules têtards ont été entretenus.**

AVESNES LES AUBERT	
ERCLIN	TAILLE DE SAULE TÊTARD







La taille des saules têtards contribue à conserver ces arbres remarquables façonnés par l'homme depuis des générations. Cette pratique permettait la production de fourrage ou de bois de chauffage. Au-delà de ces deux critères ces arbres créent par la formation des cavités un abri remarquable à la faune

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

Malgré la taille d'entretien menée sur les saules têtards, La météo a parfois raison de certains sujets. Cependant, leur conservation est de mise.

BEAUVOIS EN CIS

RIOT DU PONT A VAQUES — TAILLE DE SAULE TÊTARD









MARETZ

RIOT DE LA VILLE — TAILLE DE SAULE TÊTARD



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

Conservation du patrimoine naturel et culturel

Habitat pour la faune cavernicole et xylophage



Préservation du paysage

Maintien des berges

Production de bois de chauffe

BOUSSIERES	
RIOT DU PONT A VAQUES	TAILLE DE SAULE TÊTARD









Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

REFECTION DE BERGE

- **Préservation des berges**
- **Protection des enjeux**
- **Végétalisation**
- **Biodiversité**

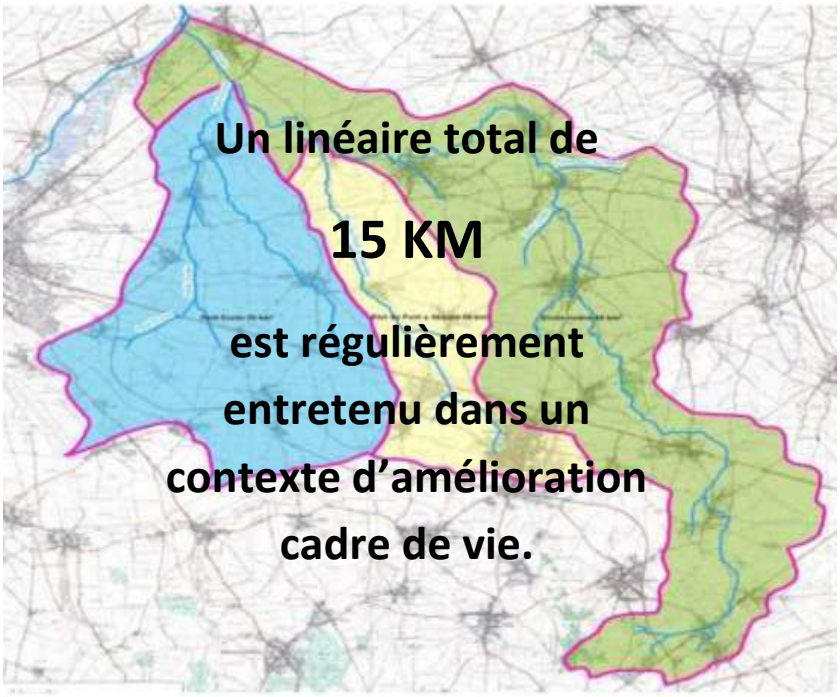
La réfection de berges par le biais des techniques en génie végétal permet de protéger la berge de manière naturelle. La plupart de ces techniques ont vocation à végétaliser la berge afin de préserver un bien. Il s'agit parfois d'assurer la pérennité d'un ouvrage d'art, d'une voierie, d'une habitation. De même la restauration de la ripisylve contribue à réguler les crues, maintenir les berges, épurer les eaux, apporter un habitat à la faune, capter le co2…

BOUSSIERES	
Riot du Pont à VAQUES	Réalisation d'une fascine





Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10



Au-delà de ce contexte, ce travail améliore localement les écoulements.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

RIEUX EN CIS	6
ERCLIN	DEBROUSSAILLAGE SELECTIF



SAINT VAAST	
ERCLIN	DEBROUSSAILLAGE SELECTIF



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

ENTRETIEN PAYSAGER

SAINT VAAST

ERCLIN | **DEBROUSSAILLAGE SELECTIF**





Suite à la restauration du lit de l'Erclin l'entretien est nécessaire afin d'assurer la reprise des végétaux installés.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

RIEUX EN CIS	
ERCLIN	ENTRETIEN PAYSAGER





BEAUVOIS EN CIS	
RIOT DU PONT A VAQUES	ENTRETIEN PAYSAGER

Un passage toutes les 3 à 4 semaines est à prévoir selon le développement de la végétation.



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

ENTRETIEN PAYSAGER

BOUSSIERES

RIOT DU PONT A VAQUES	ENTRETIEN PAYSAGER



TROISVILLES

ERCLIN	ENTRETIEN PAYSAGER





Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

HONNECHY	
RIOT DE LA VILLE	**ENTRETIEN PAYSAGER**



CAUDRY	
TORRENT D'ESNES	**ENTRETIEN PAYSAGER**



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

SAINT VAAST	
ERCLIN	ENTRETIEN PAYSAGER





MARETZ	
RIOT DE LA VILLE	ENTRETIEN PAYSAGER



Les travaux liés à la restauration du riot de la ville à Maretz nécessite un entretien adapté afin de valoriser le travail. Une fauche sélective à permis d'assurer le développement des hélophytes installées et améliorer la qualité paysagère du site tout en préservant la zone refuge.

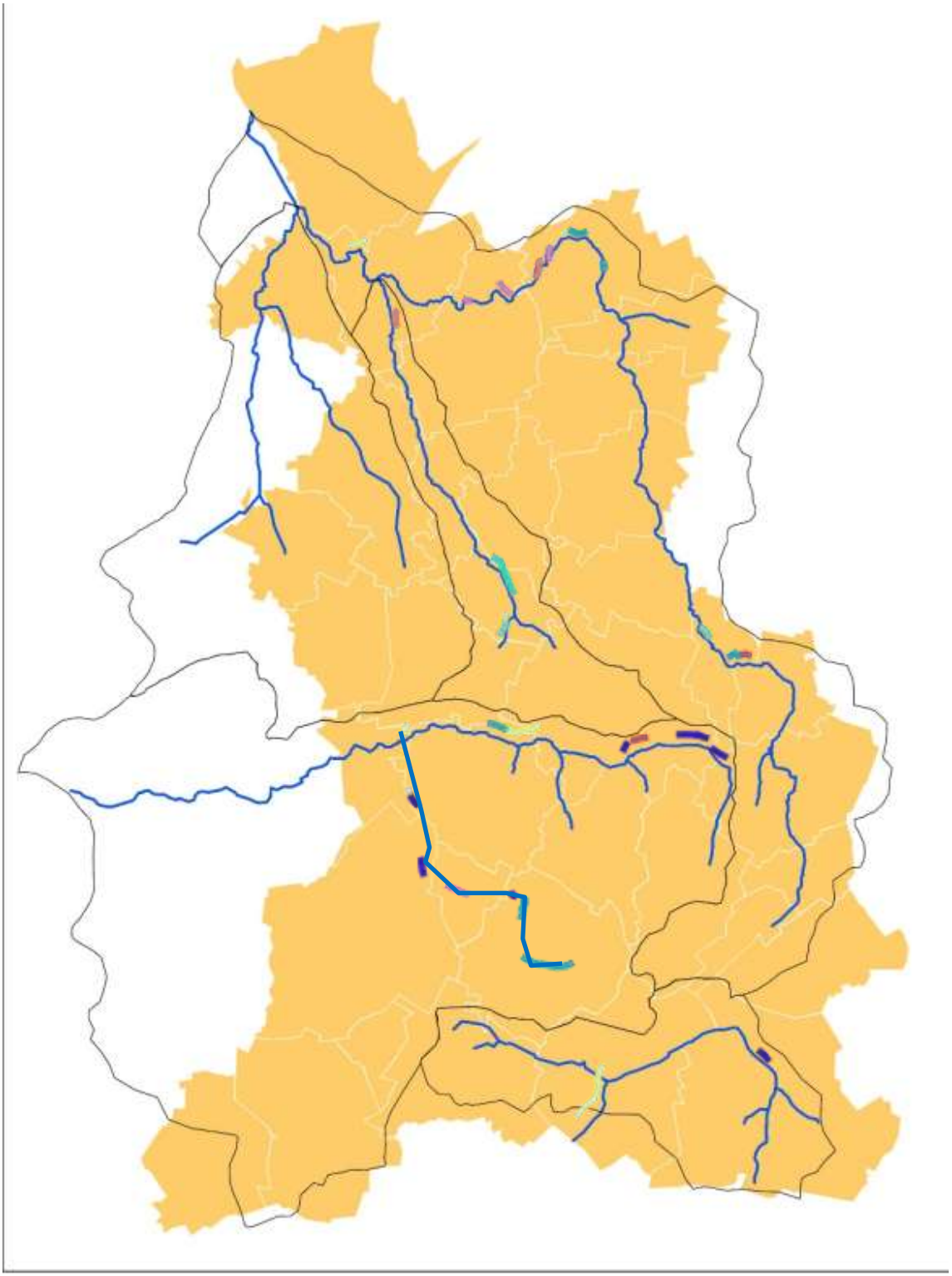


Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

RESTAURATION DE LA RIPISYLVE

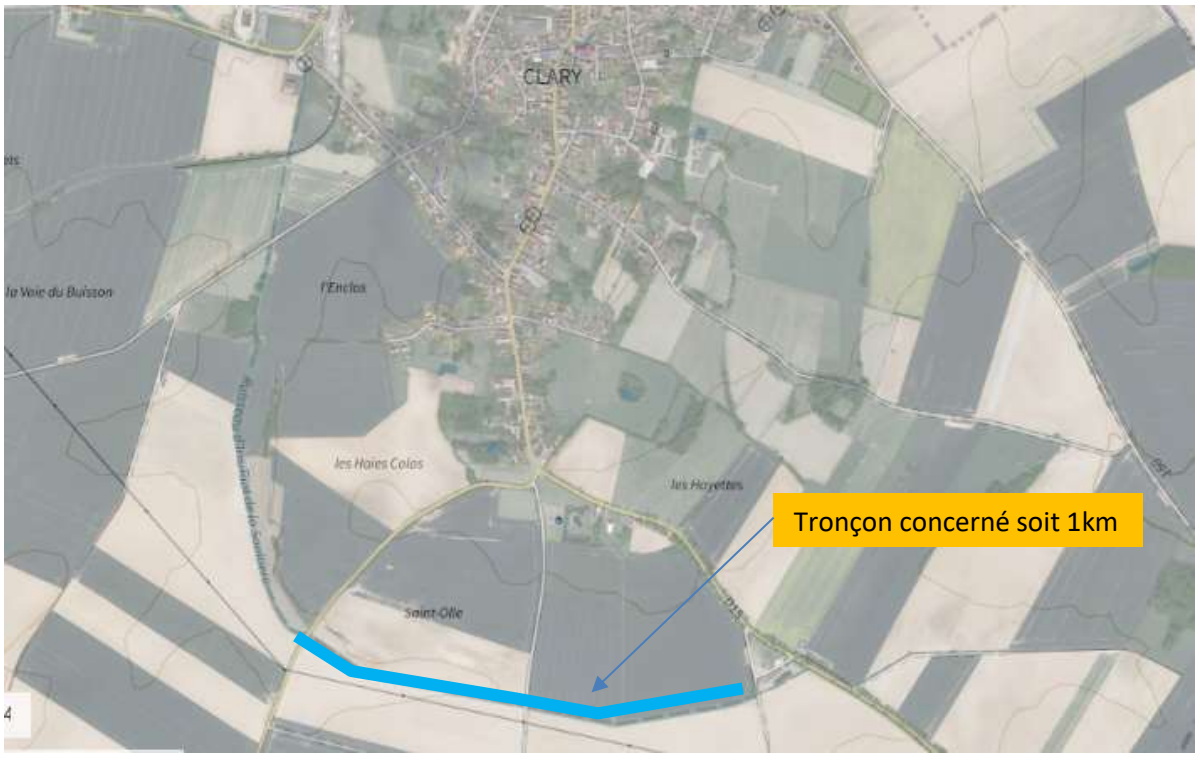
La restauration de la ripipsylve consiste à planter des essences diverses et adaptées sur les rives des cours d'eau du territoire du SMABE. Cela contribue à préserver la qualité de l'eau par les capacités d'épuration des végétaux. De maintenir les berges par le biais du système racinaire qui donne de la cohésion aux berges. De réduire l'onde de crue en dissipant l'énergie hydraulique. D'améliorer la biodiversité locale en recréant un corridor écologique.

CARTE LOCALISANT LES PLANTATIONS



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

CLARY	
RIOT D'IRIS	RESTAURATION DE LA RIPISYLVE





Préparation du site



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

Des plantations d’arbres et d’arbustes ont été négociées et conventionnées avec les riverains afin d’assurer leur pérennité. Ce site a été choisi car dénudé de toute végétation ligneuse.



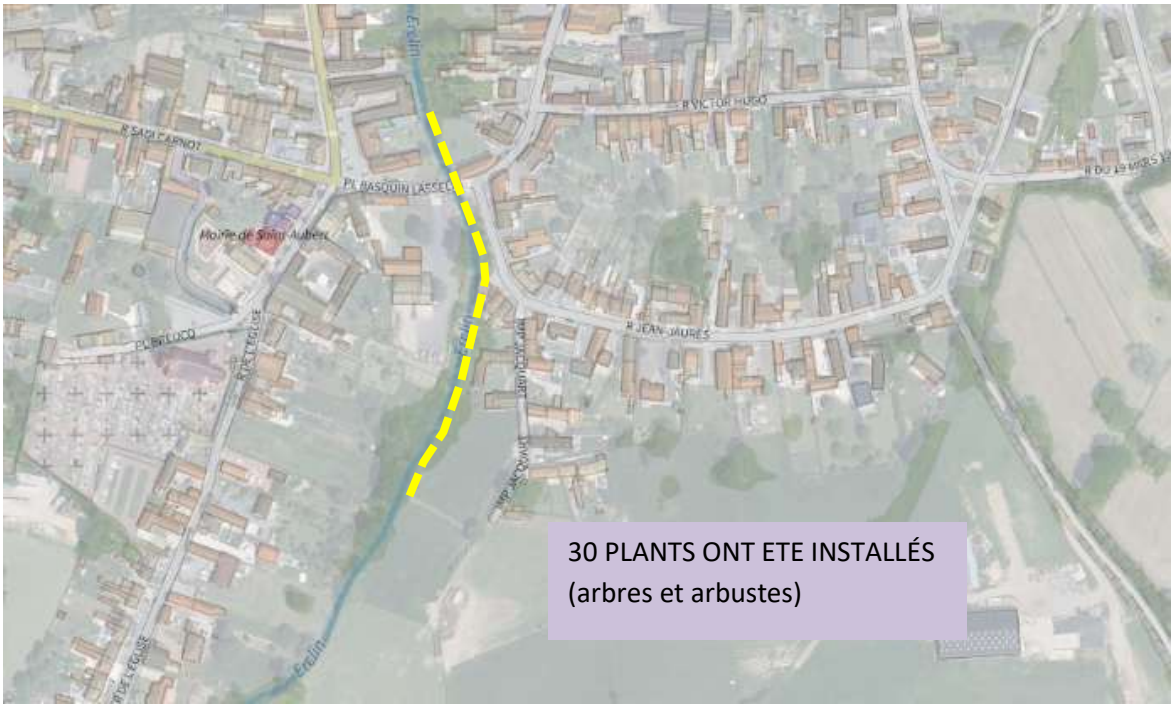


550 plants ont été plantés sur l’ensemble du linéaire

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

SAINT AUBERT	
ERCLIN	**RESTAURATION DE LA RIPISYLVE**

Suite aux travaux de restauration de l'Erclin en 2024, les arbres et arbustes n'avaient pas été plantés. Les travaux sont ainsi achevés. Ces plantations à densité faible permettent de diversifier les essences sans apporter trop d'ombrage.





Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

MARETZ	
ERCLIN	**RESTAURATION RIPISYLVE**

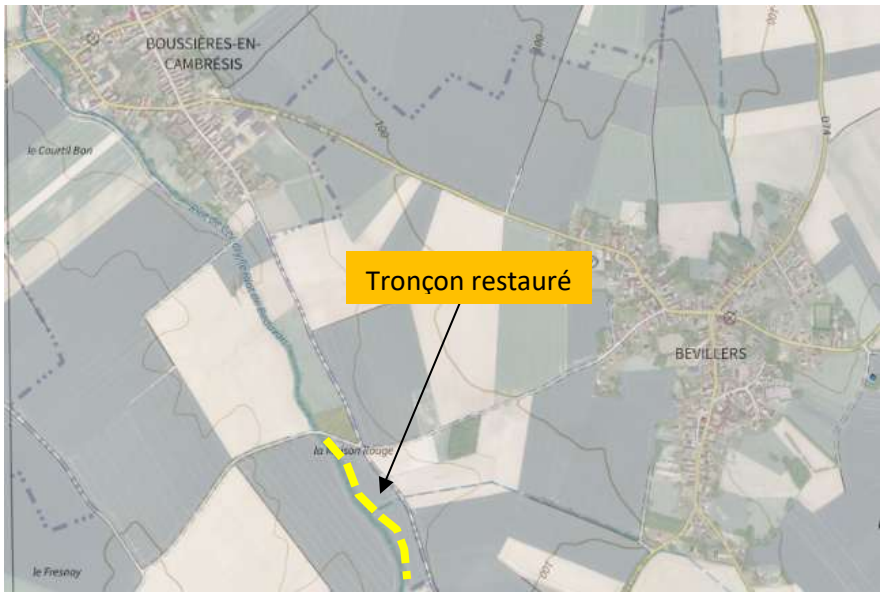




Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

BOUSSIERES

ERCLIN | **RESTAURATION DE LA RIPISYLVE**







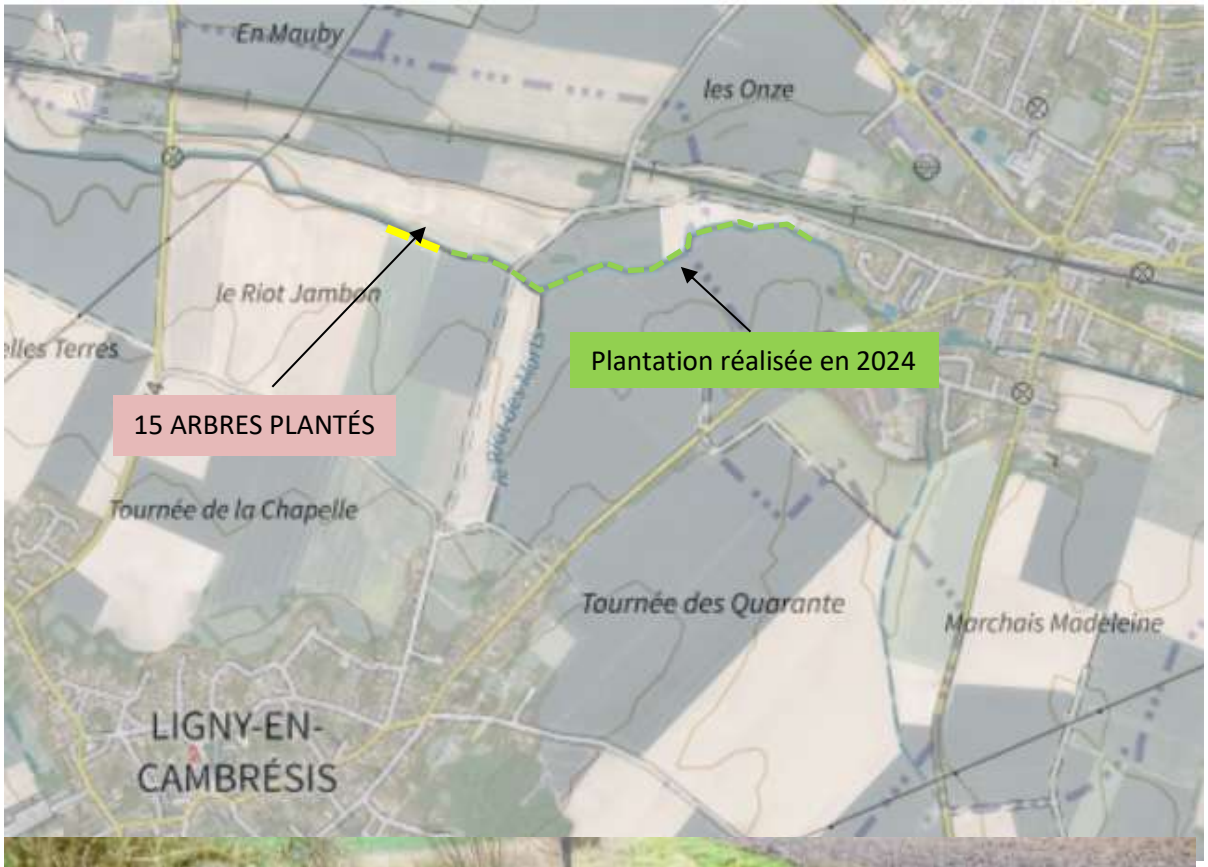


Les copeaux sont récupérés en guise de paillage pour les plantations

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

LIGNY EN CIS

TORRENT D'ESNES | **RESTAURATION DE LA RIPISYLVE**





Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

Les plantations effectuées au titre des années antérieures demandent un suivi le temps qu'elles se développent correctement. Au-delà des protections contre le gibier un débroussaillage en temps voulu limite la concurrence des herbacées.

CAULLERY

RIOT D'IRIS | **RESTAURATION DE LA RIPISYLVE**



Tronçon concerné par les plantations



2022

Le suivi régulier de l'équipe concernant l'entretien des plantations réalisées en 2022 a permis un bon développement des plants.



2025

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

INCHY

ERCLIN | **RESTAURATION DE LA RIPISYLVE**



En 2017, une plantation large et dense a été installée en haut de berge. Cette plantation s'est particulièrement bien développée.


2017


2025

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

SAINT AUBERT

ERCLIN | **RESTAURATION DE LA RIPISYLVE**





Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

GESTION DES Zones d'Expansion des Crues

➢ **Lutte contre les inondations**

Les Zones d'Expansion de Crues sont des ouvrages créés afin de réduire l'impact des inondations. L'objectif de ces ouvrages est de stocker un volume d'eau en favorisant le débordement du cours d'eau sur le site. Ces ZEC restent néanmoins des ouvrages structurants qui ont été aménagées et végétalisées afin d'apporter une plus-value écologique au territoire.

RIEUX EN CIS	
ZEC	**ENTRETIEN DE L'ENTREE DES EAUX**





Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

La ZEC de Maurois fonctionne chaque année elle permet de freiner et stocker une partie des eaux du bassin versant afin de réduire l'impact des inondations en aval. Aussi elle favorise la recharge de la nappe phréatique par infiltration.



La végétalisation du site est une réussite et permettra d'améliorer la biodiversité. Cette végétation contribue surtout à l'épuration des eaux.



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

BEAUVOIS	
ZEC	FAUCHE AVEC EXPORTATION











La gestion apportée aux ZEC contribue a améliorer la biodiversité de ces sites. Une gestion adaptée est instaurée essentiellement par la fauche tardive.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

RIEUX EN CIS

ZEC





En saison végétative, la ZEC est fauchée afin d'avoir une meilleure visibilité du site. L'entrée des eaux est contrôlée après chaque crue afin de vérifier le libre écoulement.



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

GESTION DES DECHETS

➢ DEPOLLUTION DES COURS D'EAU

Au-delà des dépôts sauvages constatés, après chaque intervention un ramassage des déchets est effectué au printemps. Les volumes ramassés tendent à diminuer car avant les interventions du SMABE rien n'était entrepris. Cette action quotidienne préserve l'environnement, notre cadre de vie.

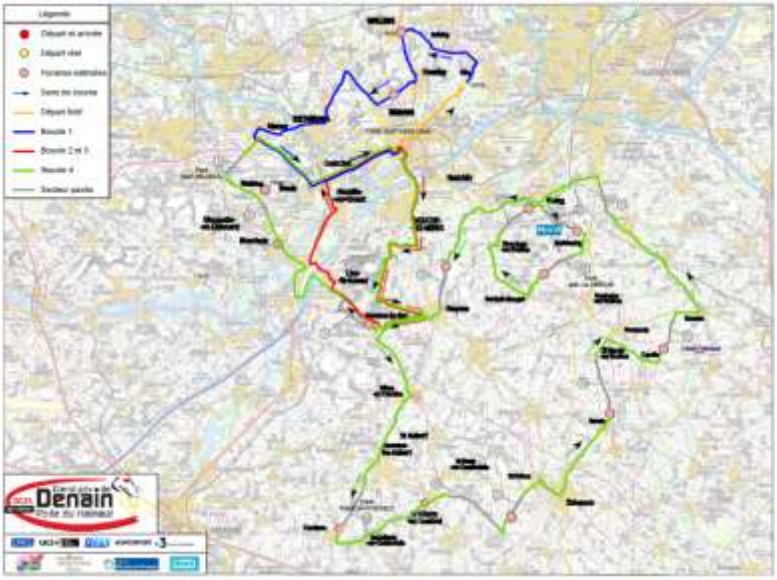




NETTOYAGE DES COURS D'EAU

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

Diverses courses cyclistes ont eu lieu cette année, le grand prix de Denain est passé aux abords de l'Erclin tout comme chaque année le Paris-Roubaix. Peu avant cet événement un entretien est réalisé aux abords des ponts.









Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10





Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

NETTOYAGE DES COURS D'EAU





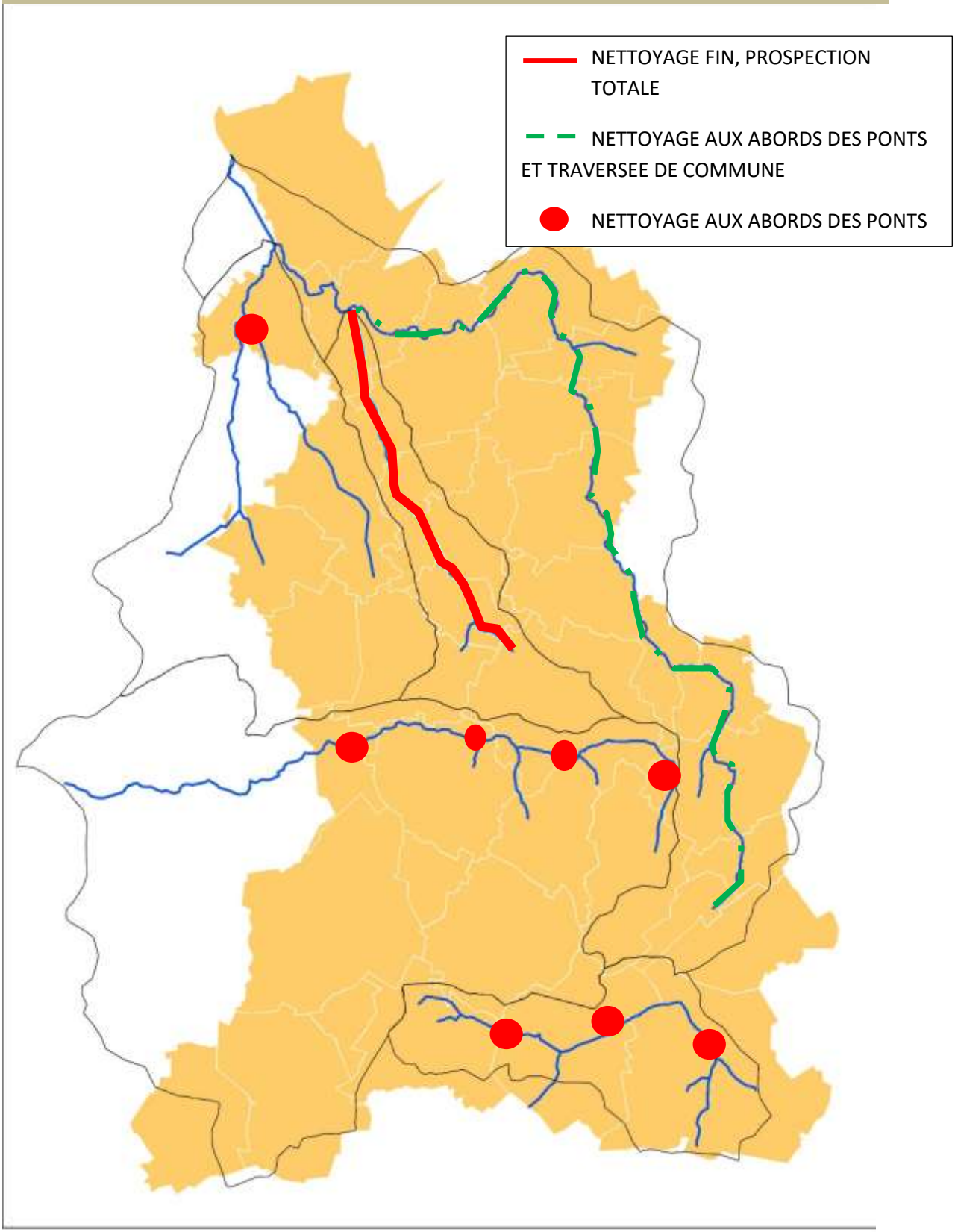






Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

NETTOYAGE DES COURS D'EAU









Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

FAUCHE TARDIVE

- **Améliorer l'écoulement des eaux**
- **Améliorer la migration des sédiments**
- **Limiter le développement des ronces dans le lit mineur**

QUIEVY

FAUCHE TARDIVE



Avant



Après

Le fond du lit a été débroussaillé mais les abords ont été préservés afin de conserver une zone refuge.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

FAUCHE TARDIVE

La fauche tardive contribue à préserver la flore inféodée aux milieux humides. Cette fauche permet d'améliorer les écoulements pour la période hivernale. Cette fauche favorise l'autocurage.







Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

MARETZ	
FAUCHE TARDIVE	







Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

ELINCOURT	FAUCHE TARDIVE
RIOT DE LA VILLE	







Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

ELINCOURT	FAUCHE TARDIVE
RIOT DE LA VILLE	

L'entretien des passages busés est nécessaire afin d'améliorer le transit et d'apporter un contrôle régulier.

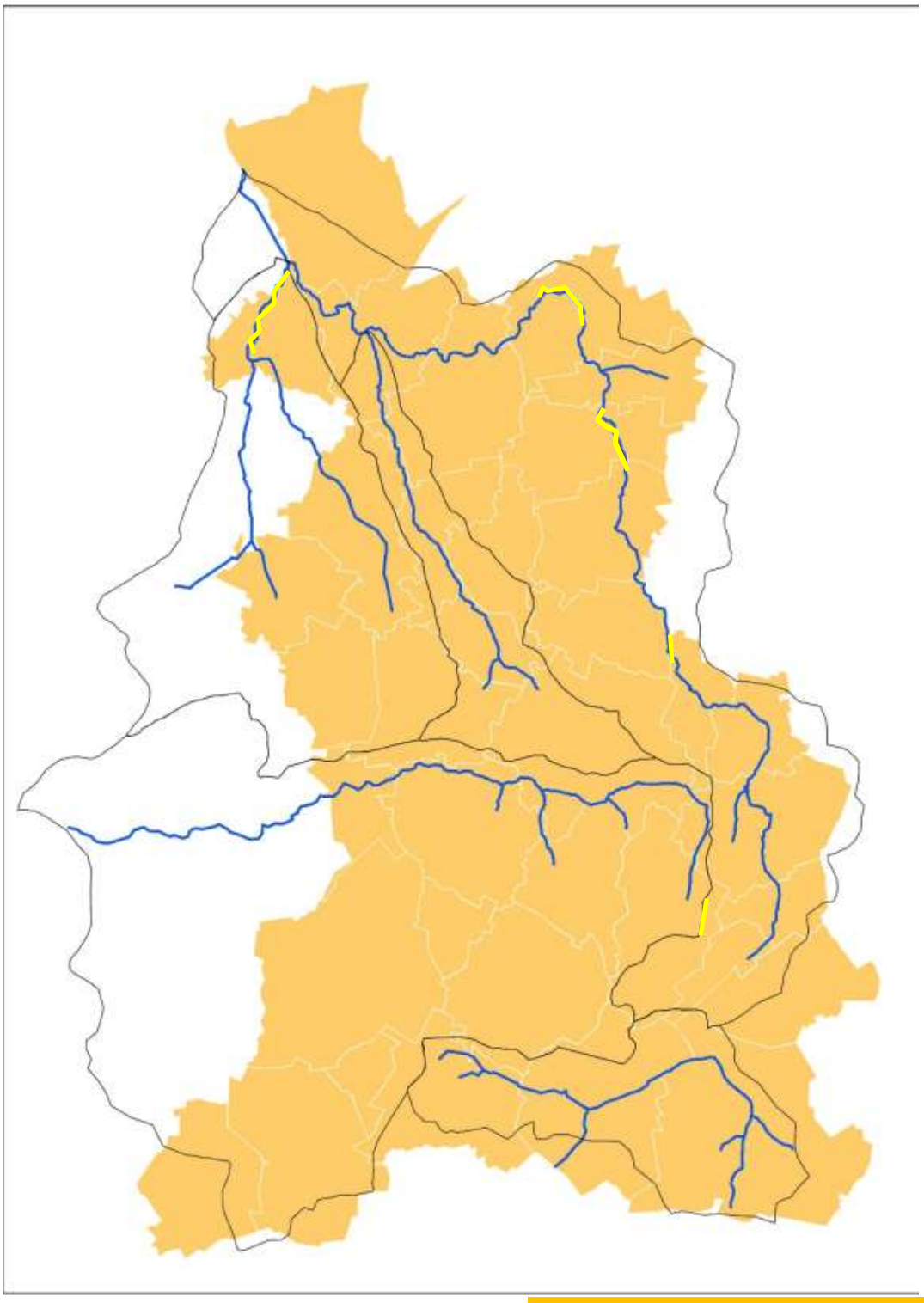






Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

CARTE REPRESENTATIVE DES TRONCONS FAUCHES TARDIVEMENT



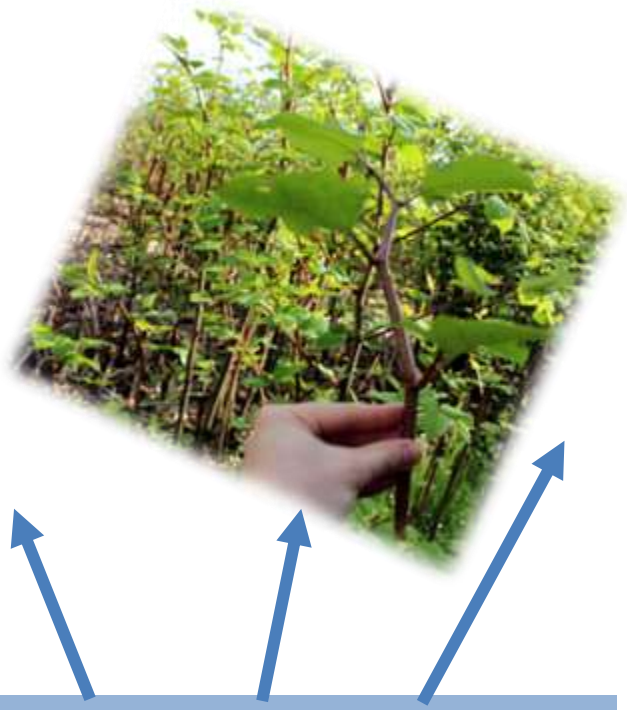
Soit un linéaire total de 5 KM géré en 2025

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

LUTTE CONTRE LES ESPECES INVASIVES

- **Biodiversité du milieu**
- **Préservation des berges**

Les fauches de Renouée du Japon et l'arrachage de la Balsamine de l'Himalaya permettent d'éviter la contamination des berges et de préserver la biodiversité locale sans concurrencer les autres espèces.

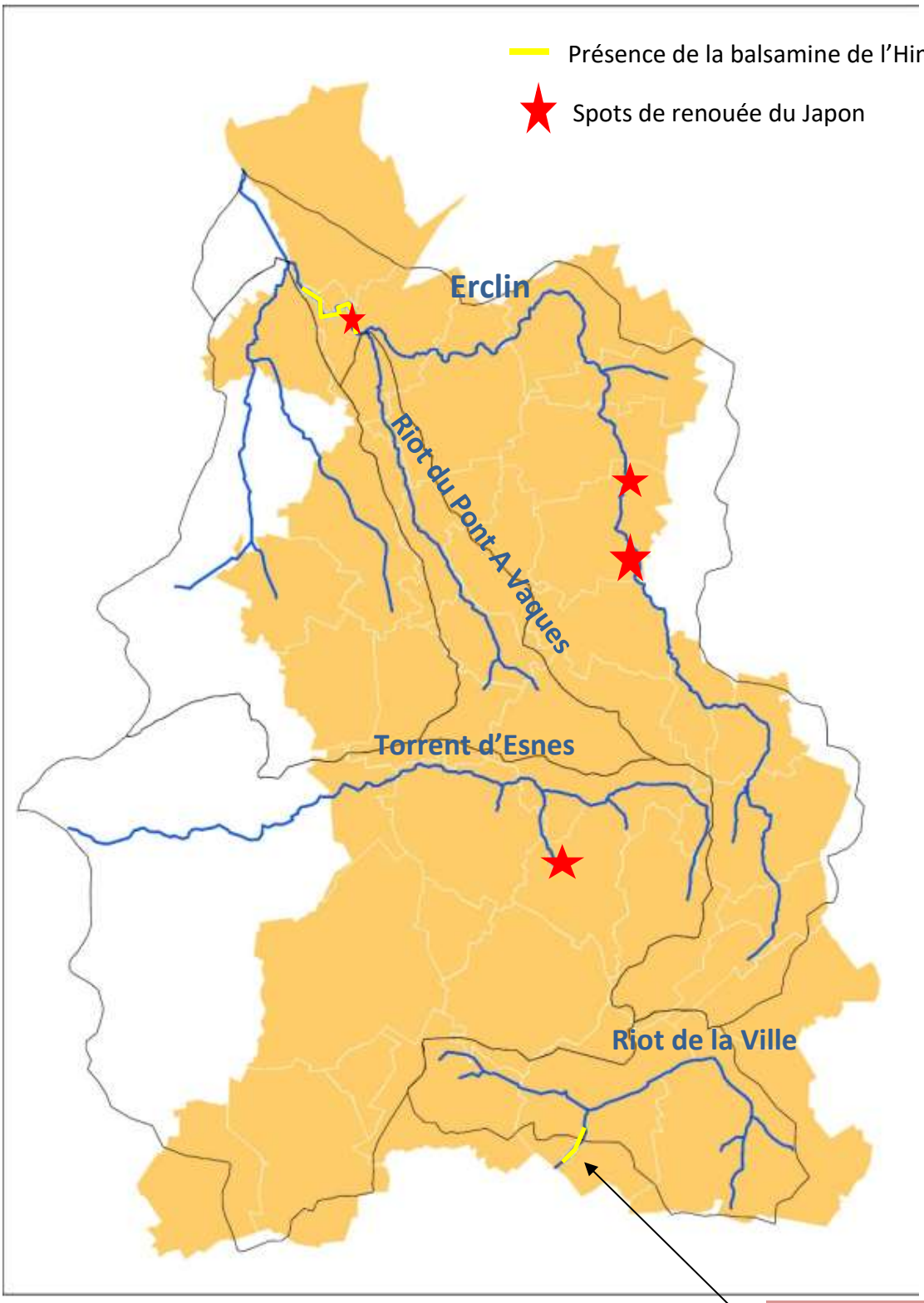


Débroussaillage régulier des massifs de Renouée avec plantation de noisetiers. Cette essence pousse rapidement afin de concurrencer dès que possible la Renouée du Japon et de limiter son développement.

Pas de nouveaux massifs de Renouée du Japon ont été répertoriés sur le linéaire.

Les sites présents sont régulièrement fauchés afin de tendre vers l'épuisement. Des arbustes sont plantés en périphérie pour concurrencer les massifs. La maitrise de leur développement est atteinte.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10



Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

LE PLAN DE GESTION DES COURS D'EAU

Le SMABE a bénéficié de la reconnaissance de l'intérêt général afin de restaurer les cours d'eau de son territoire. Cette reconnaissance date du **7 février 2023 par l'obtention de l'arrêté préfectoral**. L'ensemble des travaux est inscrit de manière générale dans un plan de gestion pluriannuel.

Ces travaux consistent à

- Remodeler de manière fonctionnelle le cours d'eau et revégétaliser les berges :
  - Mise en place de banquettes d'hélophytes :
  - Evasement de berge et ensemencement
  - Enlèvement de protection de berges artificielles :
  - Mise en place de protections de berges et technique végétale
  - Mise en place d'épis

- Protéger les berges par des techniques végétales vivantes

- Araser ou déraser des ouvrages
  - Suppression de ponceau et remplacement par des ponts-cadres
  - Suppression d'ouvrages en lit mineur

- Déplacer le lit mineur pour améliorer la fonctionnalité du cours d'eau
  - Aménagement de seuil : réalisation de pré-barrages.

En 2025, trois sites ont été localisés afin de restaurer les cours d'eau.

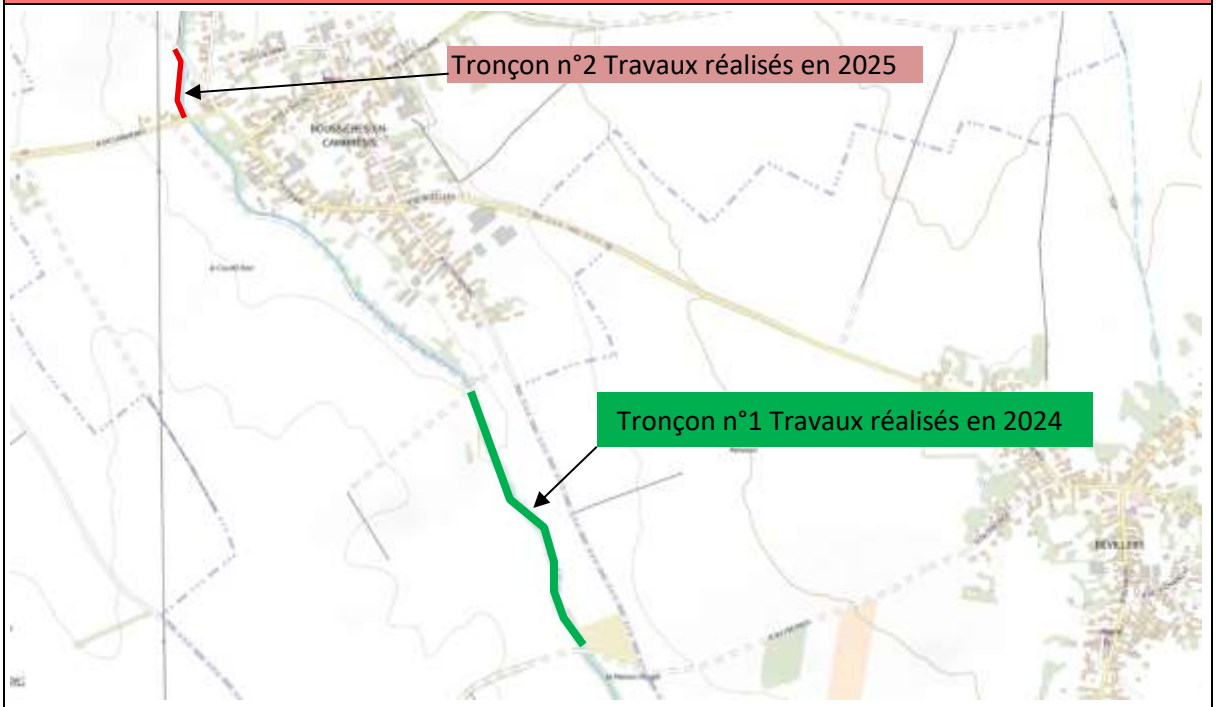
Saint Vaast en Cis, Boussières en Cis et Beauvois ont été répertoriées.

Un appel d'offre a donc été lancé afin que les travaux soient réalisés par une entreprise spécialisée. L'entreprise Forêts et Paysages localisée à Beaufort a remporté ce marché.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

BOUSSIERES/Restauration du riot du pont à vaques rue de Carnières

LOCALISATION



RETOUR SUR 2024







Suite aux travaux, les berges se sont correctement végétalisées. Un panel d'hélophytes a été implanté afin de diversifier l'écosystème. Les banquettes créées apportent des zones lenthiques et rapides sur le tronçon.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

BOUSSIERES tronçon n°2
Descriptif du projet
Le tronçon n°2 concerné est situé au centre bourg. Chaque riverain du riot du pont à vaques a cherché à protéger ses berges à l'aide de divers matériaux (gravats, tôles…). Chaque riverain ayant sa propre méthode ce qui a engendré de multiples désordres et un cours d'eau complétement déstructuré. Les accès délicats ont nécessité une négociation forte avec les riverains afin de prétendre à aménager le riot et de le renaturer.
Reportage photos chronologique
Site 1
 Le riot du pont à vaques en aval de la rue de Carnières à Boussières était imperceptible suite à une végétation exubérante.
 Des protections de berges anarchiques ont peu à peu dégradé le site et deviennent instables risquant d'obstruer les écoulements et générer un risque inondation.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10



La végétation des berges a été gérée afin de préparer le site. Les arbres têtards ont été taillés. Les matériaux divers et variés évacués en déchèterie.



Les berges sont scalpées afin de prévoir l'emprise nécessaire à l'aménagement.



Un caisson végétalisé est mis en œuvre afin de conforter les berges et les végétalisées.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10



Les accès délicats nécessitent concentration et méthodologie du pelleteur.



Les vieux arbres têtards ont été conservés. Une niche écologique de qualité apporte une forte plus-value au site.



Les arbres ont repris, une recharge granulométrique a été faite afin de diversifier les écoulements.

Le cours d'eau revit et le cadre de vie des habitants est amélioré

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

Site 2
Plus en aval le long de la rue de Rieux, la voierie était menacée par une importante érosion de berge. De même, un caisson végétalisé a été implanté pour réduire ce phénomène.


Le charme instable a pu être conservé car planté à l'origine d'une naissance


Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

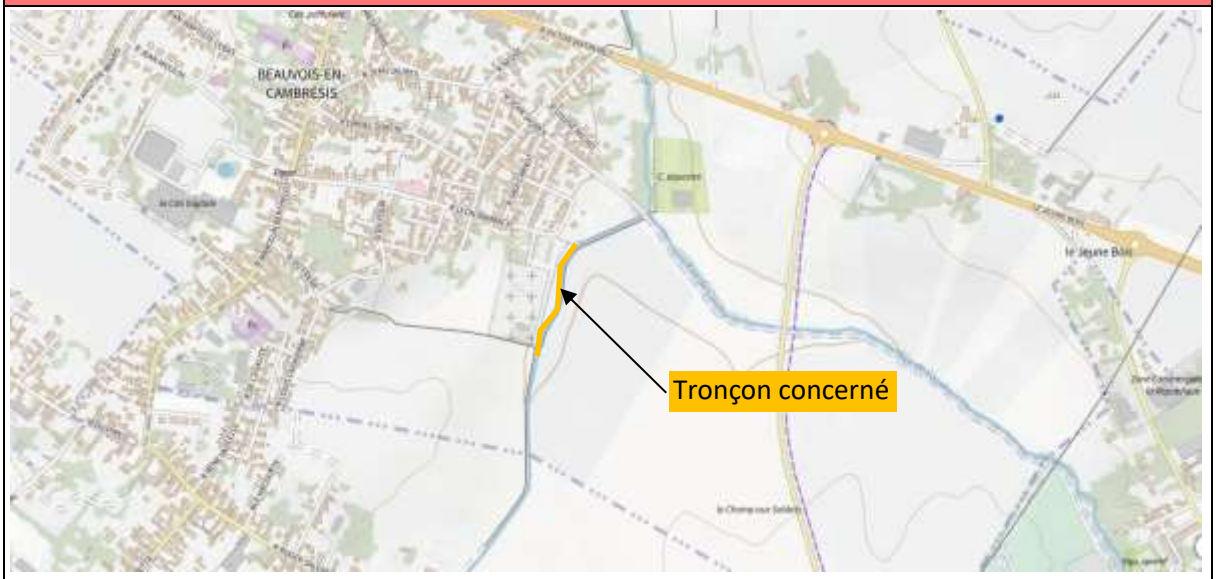


Les arbres têtards ont correctement repris la perception du cours d'eau est transformée.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

BEAUVOIS EN CIS /restauration du riot Gogué

LOCALISATION



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE DES TRAVAUX



Le riot Gogué est un affluent du riot de Beauvois, il provient de Fontaine au pire. Il longe le chemin PDIPR « les trois textiles au fil des riots ». La restauration du riot Gogué prend alors tout son sens dans un contexte d'amélioration du cadre de vie, de restauration écologique du secteur et de réduction de l'impact des inondations. Rectiligne et peu diversifié, l'objectif des travaux est de reméandrer ce tronçon et d'aménager une annexe hydraulique.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10



Le reprofilage du riot permet d'adoucir les berges afin d'obtenir une meilleure transition entre le cours d'eau et le milieu terrestre



Un géotextile stabilise les berges le temps de la reprise des végétaux. un lit emboité diversifie les écoulements. Un recharge en cailloux rend le fond du lit rugueux et contribue à l'épuration des eaux.



Une annexe hydraulique crée un site propice au développement des plantes de milieux humides qui seront implantées au printemps. Cette annexe est par ailleurs un frein hydraulique réduisant l'impact des inondations par le ralentissemnt dynamique des eaux.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10



Les pluies du mois de novembre ont déjà confirmé l'efficacité des travaux . Il convient de patienter jusqu'au printemps afin de voir se verdir le site pour qu'il s'intègre mieux dans le paysage.



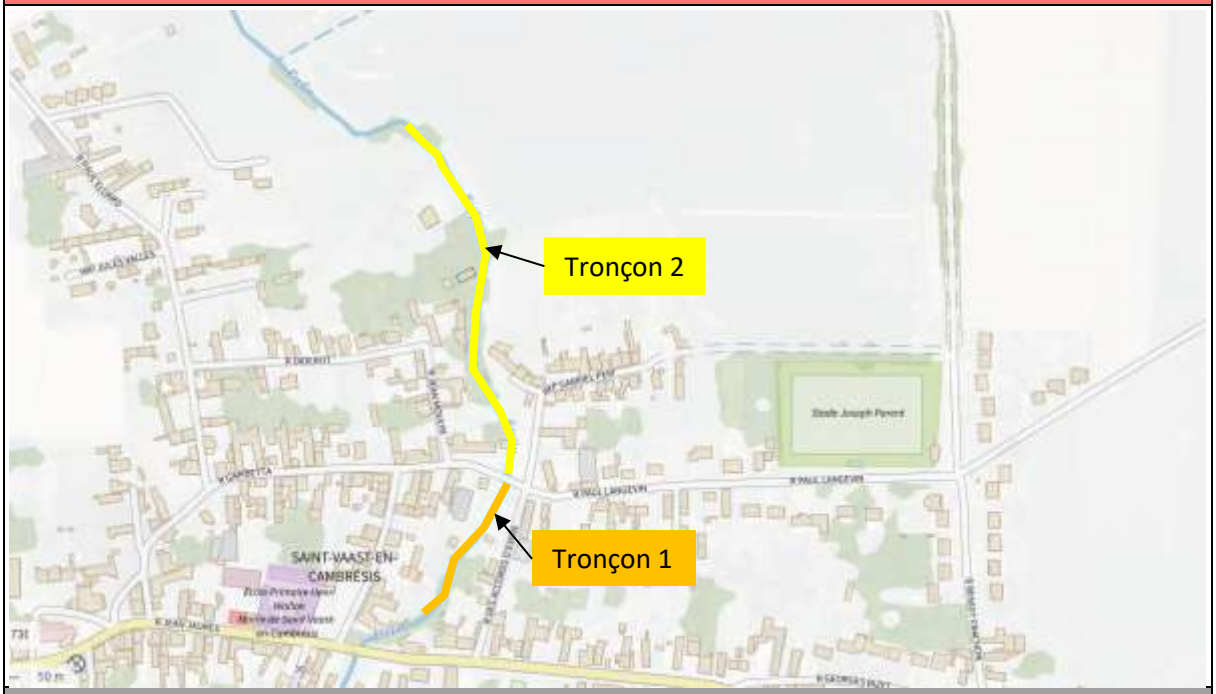


Une passerelle a été conçue et réalisée par l'équipe du SMABE.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

SAINT VAAST EN CIS /restauration de l'Erclin en centre bourg

LOCALISATION



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE DES TRAVAUX

Le tronçon 1 a été choisi afin de remédier à des désordres constatés. Un peuplier d'Italie est tombé, il risque à terme d'obstruer le lit de l'Erclin et créer des inondations. D'autres peupliers d'Italie encore debout sont susceptibles de connaitre ce même sort. En effet, les peupliers d'Italie ont un enracinement traçant qui les rendent instables surtout aux abords des cours d'eau. Ces peupliers ont également une vie réduite comparativement à d'autres essences. Ces peupliers menacent le voisinage.



Malgré la négociation entreprise par le SMABE avec le riverain afin d'accéder à ces arbres les accords n'ont pas abouti car les accès trop complexes.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

De fait, les travaux ont été reportés en aval de ce secteur soit le tronçon 2.





L'Erclin n'était plus perceptible de par l'enchevêtrement des arbres.





La végétation a été entretenu afin d'aménager le tronçon.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10





Une fascine a été réalisée et les sorties d'eaux pluviales ont été aménagées.



Des banquettes viennent diversifier le milieu et les écoulements. Des plantes ont été plantées sur le linéaire concerné par les travaux.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

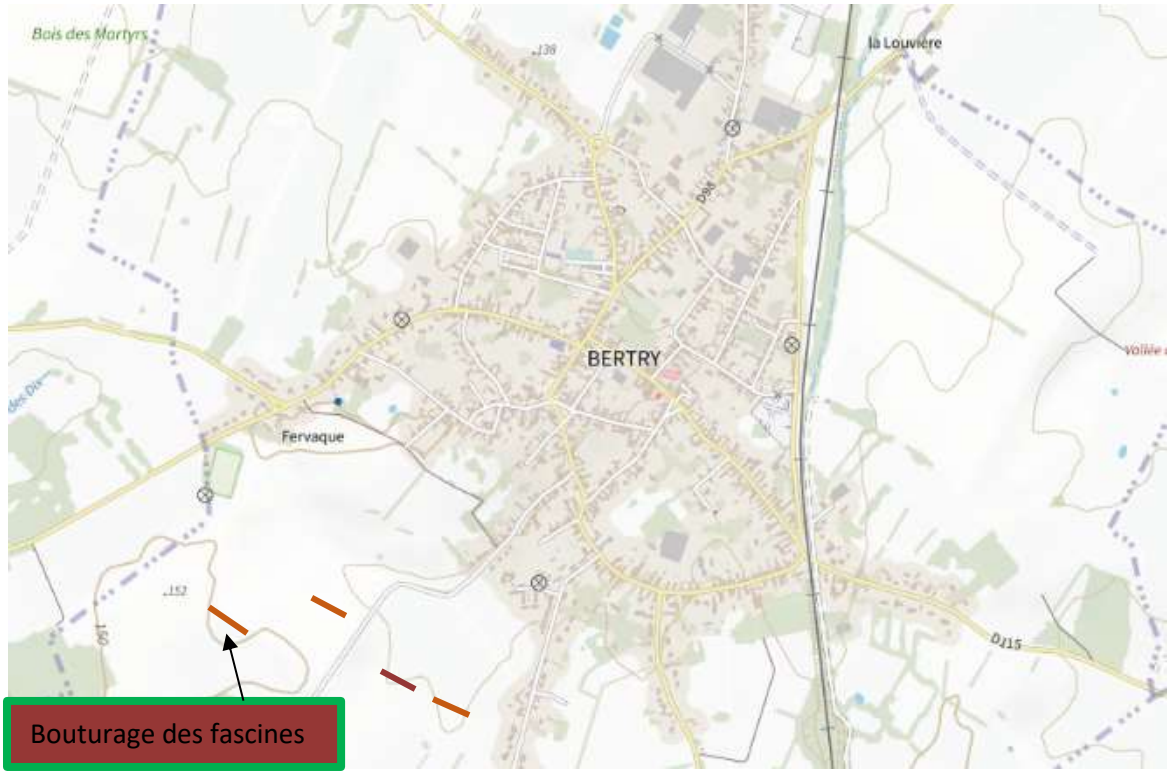




La végétation ensemencée ainsi que les plantes hélophytes ont contribué à végétaliser et renaturer le site.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

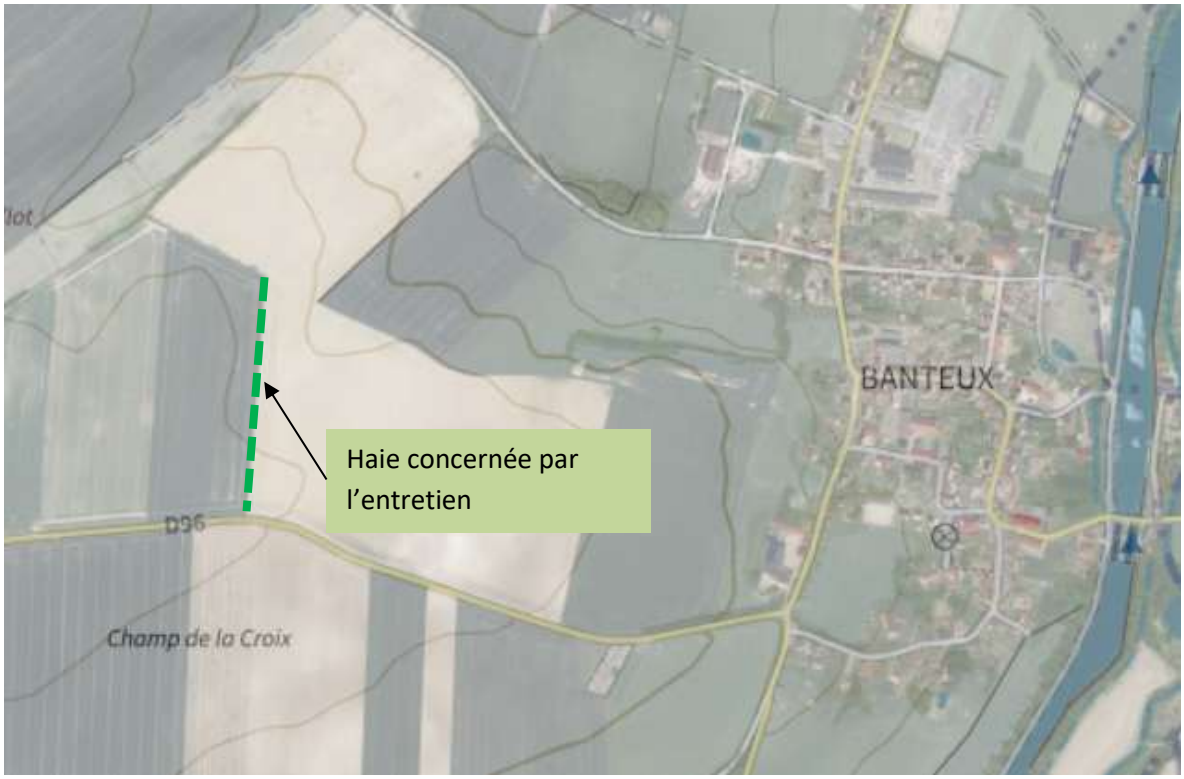
EROSION DES SOLS

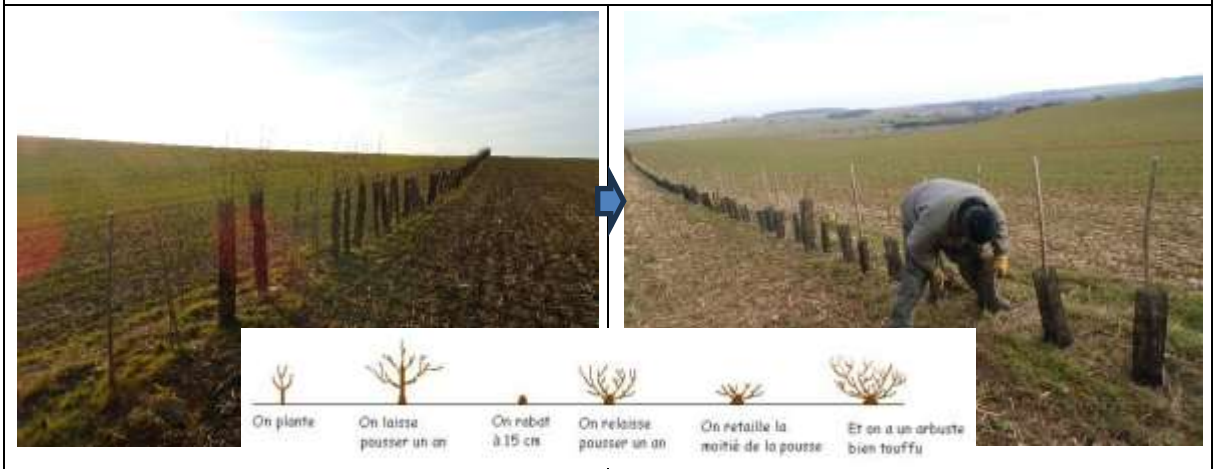
ENTRETIEN DES OUVRAGES
BERTRY/des boutures de saules arbustifs ont été plantées entre les pieux afin que les fascine se densifient à leur pied.
LOCALISATION

PHOTOS

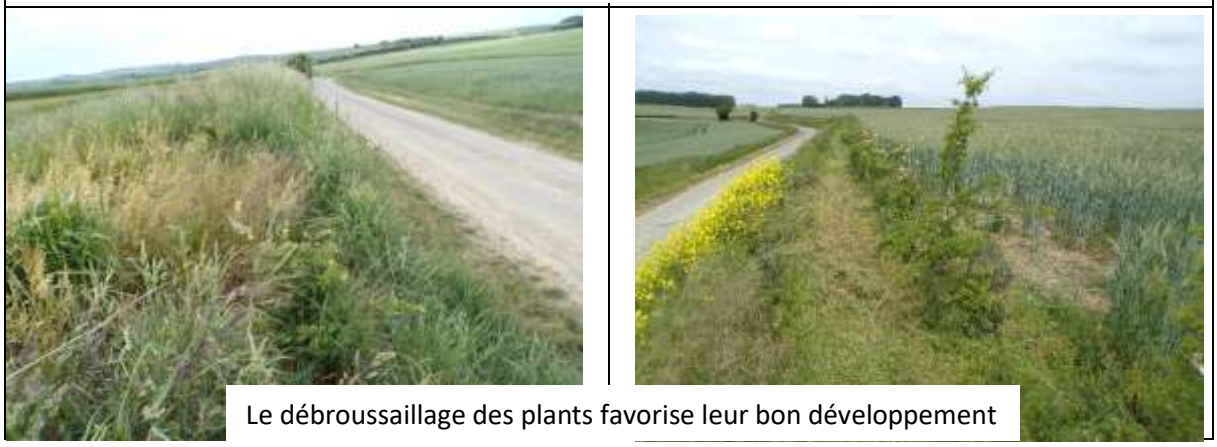

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

BANTEUX/ un recépage localisé a été effectué sur certaines haies afin de les densifier en leur pied. En saison végétative un débroussaillage est élaboré afin d'en assurer le bon développement des végétaux.

LOCALISATION







Le débroussaillage des plants favorise leur bon développement

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

SAINT AUBERT/Afin de préserver son efficacité antiérosive une haie ne doit pas être tailler régulièrement à la même hauteur afin d'éviter la formation d'un tronc unique. Il faut donc adaptée la taille afin d'atteindre l'objectif.

LOCALISATION



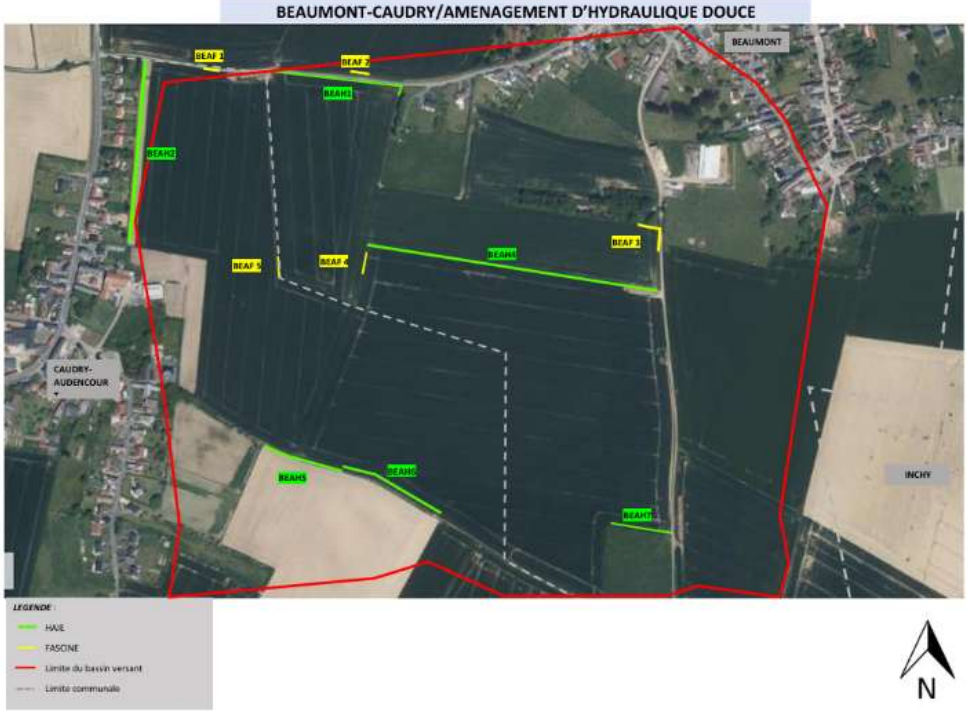








Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

BEAUMONT-CAUDRY/ OBTENTION DE LA DIG (Déclaration d'Intérêt Général)
CONTEXTE
Pour implanter des aménagements dit d'hydraulique douce tels que des haies et des fascines sur du foncier privé il est nécessaire d'obtenir une déclaration d'intérêt général. Cette déclaration permet d'utiliser des fonds publics pour du foncier privé dans l'intérêt général de la population. La DIG nécessaire au projet de BEAUMONT-CAUDRY a été obtenue par arrêté préfectoral en août.
SMABE **BEAUMONT-CAUDRY/AMENAGEMENT D'HYDRAULIQUE DOUCE** 
L'ensemble des aménagements devrait être implanté courant l'hiver 2026-2027.

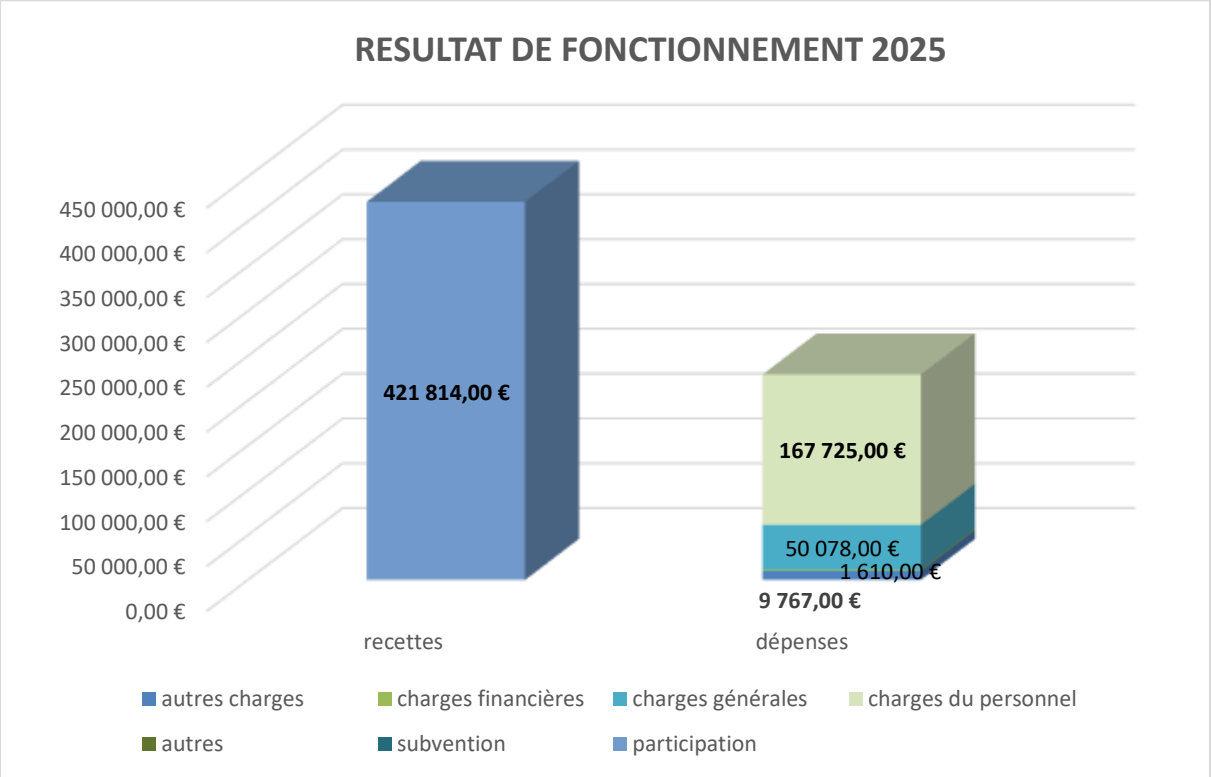
Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

LE BILAN FINANCIER

L'éxercice budgétaire 2025 se solde à -65051,41 € (-257686.43 € en investissement et + 192635,02 € en fonctionnement) ce résultat négatif provisoire s'explique par la subvention de 251 830,5 € en attente de versement.

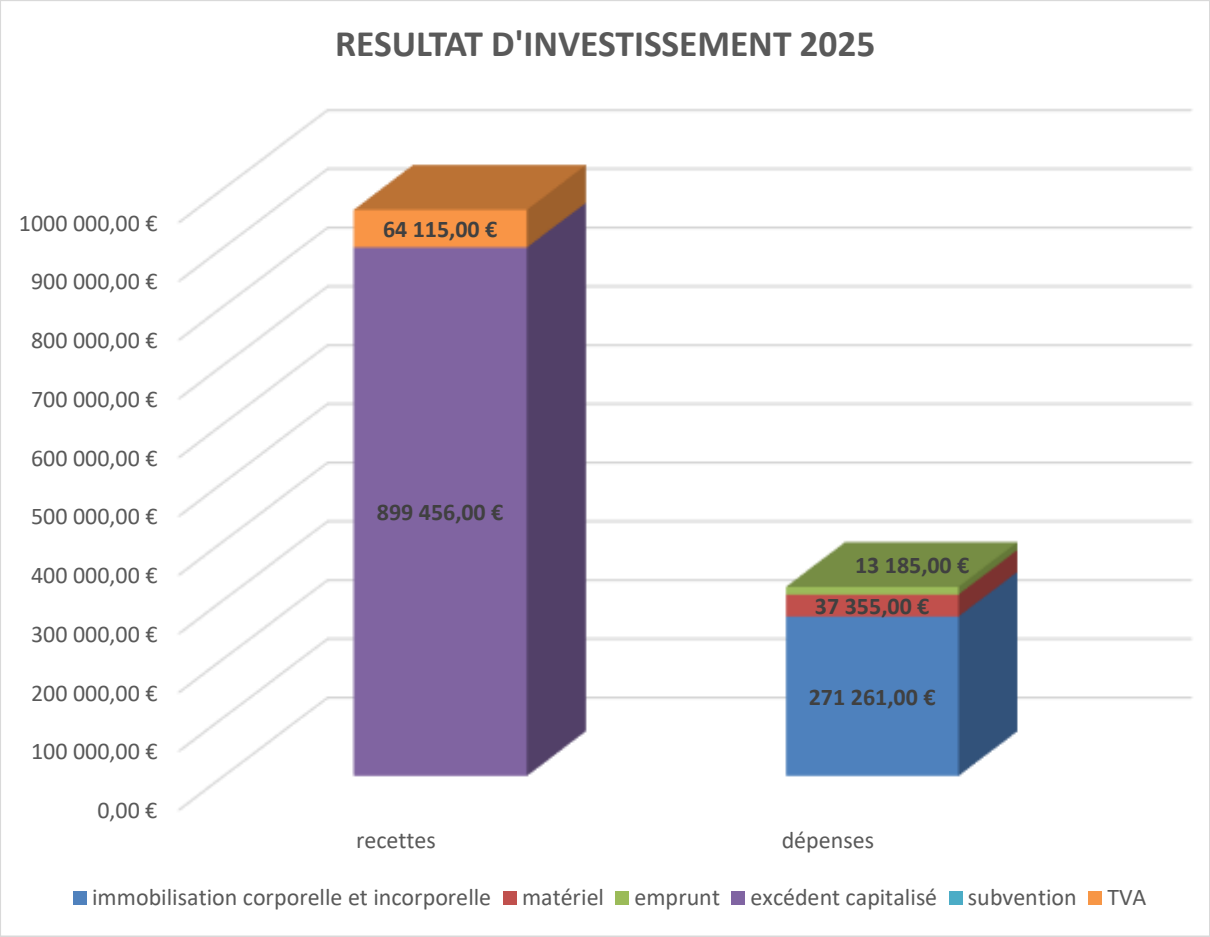
Le résultat provisoire de clôture, quant à lui, affiche un excédent de 933 230,47 €.

Ce bilan peut être présenter sous la représentation d'histogrammes :



	RECETTES	DEPENSES
autres charges		9767 €
charges financières		1610 €
charges générales		50 078 €
charges du personnel		167 725 €
autres	2 €	
subvention		
participation	421 814 €	

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10



	RECETTES	DEPENSES
Opérations d'ordre		9767 €
Immobilisation corporelle et incorporelle		271 261 €
matériel		37 355 €
emprunt		13 185 €
excédent	899 456 €	
subvention		
TVA	64 115 €	

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

CONCLUSION

L'entretien apporté aux cours d'eau par l'équipe technique du SMABE est un travail fastidieux. Cette action menée au quotidien est indispensable afin de parer au manque d'entretien apporté par les riverains. Néanmoins le SMABE n'a pas vocation à substituer aux droits et aux devoirs du propriétaire riverain au cours d'eau.

Cette année des travaux conséquents ont été réalisés dans le cadre du plan pluriannuel d'entretien et de restauration des cours d'eau du SMABE dans les communes de Saint Vaast, Boussières et Beauvois en cis.

D'autres travaux sont en cours de négociation afin de restaurer d'autres tronçons dans d'autres communes. Ces tronçons sont déterminés et proposés aux élus locaux pour ensuite les conventionnés auprès des riverains afin de les impliquer.

Ces travaux contribuent à restaurer les cours d'eau afin d'améliorer leur fonctionnement naturel en améliorant leur fonctionnalité hydraulique. Des travaux au bénéfice des cours d'eau et de la population.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10



ANNEXE

EXTRAIT DE LA REGLEMENTATION

Le propriétaire riverain reste responsable de l'entretien de son cours d'eau : l'État, la collectivité ou le propriétaire privé reste responsable de l'entretien du cours d'eau dont il/elle est propriétaire ; L'entretien régulier du cours d'eau par le propriétaire riverain est une contrepartie du droit d'usage afférant (article 644 du code civil, articles L.215-1 à L.215-6 et L.215-14 du code de l'environnement) et du droit de pêche (article L.432-1 du code de l'environnement). La création de la compétence des communes et des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre en matière de « gestion de milieux aquatiques et de prévention des inondations » n'emporte pas de conséquence en matière de propriété des cours d'eau, et ne remet donc pas en cause cette obligation d'entretien. En d'autres termes, la loi ne modifie pas les droits et devoirs du propriétaire riverain, qu'il s'agisse de l'État, d'une collectivité ou d'un particulier. Le propriétaire d'un cours d'eau est tenu d'entretenir celui-ci, en application des dispositions législatives susmentionnées.

SOURCE/Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

En application de l'article L.210-1 du Code de l'environnement, « l'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général ».

En application de l'article L.541-2 du Code de l'environnement : « Tout producteur ou détenteur de déchets est tenu d'en assurer ou d'en faire assurer la gestion. Tout producteur ou détenteur de déchets est responsable de la gestion de ces déchets jusqu'à leur élimination ou valorisation finale, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers ».

En application de l'article L.541-1-1 du Code de l'environnement, le déchet est défini comme « toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire ».

Les ordures déversées sauvagement sur les berges des cours d'eau, les écoulements d'eaux usées illicites dans les rivières, les dépôts de végétaux qui pourrissent sur les rives sont autant de situations qui portent gravement atteinte à l'environnement.

Les pouvoirs du Maire

L'exercice de la compétence GEMAPI ne remet pas en cause les pouvoirs de police du maire. Il reste, en effet, responsable des missions de police générale définies à l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales *(CGCT) (comprenant la prévention des inondations)* et des polices spéciales *(en particulier la police de la conservation des cours d'eau non domaniaux, sous l'autorité du préfet)*. Il est compétent en matière d'urbanisme.

À ce titre, il doit :

- informer préventivement les administrés ;
- prendre en compte les risques dans les documents d'urbanisme et dans la délivrance des autorisations banisme ;
- assurer la mission de surveillance et d'alerte ;
- intervenir en cas de carence des propriétaires pour assurer le libre écoulement des eaux ;
- organiser les secours en cas d'inondation.

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL2026_023**
Objet :	**Délibération 2026/023 portant présentation du Rapport d?activité de l?année 2025 du Syndicat Mixte d?Aménagement du Bassin de l?Erclin et des Cours d?eau non domaniaux situés sur son territoire (SMABE)**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-02-05 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique :	059-200030633-20260205-DEL2026_023-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20260205-DEL2026_023-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DEL2026_023.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20260205-DEL2026_023-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	277.5 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : A23 SMABE 2025v2..pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20260205-DEL2026_023-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	5.6 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 février 2026 à 10h42min33s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 février 2026 à 10h42min55s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 février 2026 à 10h42min57s	Transmis au MI

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:10

Acquittement reçu	10 février 2026 à 10h43min17s	Reçu par le MI le 2026-02-10